



## **Cenovus Energy Inc.**

États financiers consolidés intermédiaires (non audités)

Période close le 31 mars 2021

(en dollars canadiens)

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Période close le 31 mars 2021

## TABLE DES MATIÈRES

---

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS (NON AUDITÉS).....	3
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉS) .....	4
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉS).....	5
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (NON AUDITÉS).....	6
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉS).....	7
NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉS) .....	8
1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SECTORIELLES .....	8
2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ .....	13
3. MISE À JOUR RELATIVE AUX PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES, AUX JUGEMENTS COMPTABLES D'IMPORTANCE CRITIQUE ET AUX PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS .....	14
4. ACQUISITION DE HUSKY .....	18
5. FRAIS GÉNÉRAUX ET FRAIS D'ADMINISTRATION .....	20
6. CHARGES FINANCIÈRES .....	20
7. (PROFIT) PERTE DE CHANGE, MONTANT NET .....	20
8. CHARGES DE DÉPRÉCIATION .....	20
9. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT .....	21
10. MONTANTS PAR ACTION .....	21
11. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION, MONTANT NET .....	22
12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES, MONTANT NET .....	22
13. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, MONTANT NET .....	23
14. PARTENARIATS ET ENTREPRISES ASSOCIÉES .....	23
15. AUTRES ACTIFS .....	24
16. DETTE ET STRUCTURE FINANCIÈRE .....	25
17. OBLIGATIONS LOCATIVES.....	27
18. PAIEMENT CONDITIONNEL .....	28
19. PASSIFS RELATIFS AU DÉMANTÈLEMENT .....	28
20. AUTRES PASSIFS .....	28
21. CAPITAL SOCIAL ET BONS DE SOUSCRIPTION .....	29
22. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL.....	31
23. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS .....	31
24. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES .....	32
25. INSTRUMENTS FINANCIERS .....	32
26. GESTION DES RISQUES .....	34
27. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE.....	36
28. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS .....	38
29. INFORMATION SECTORIELLE ET OPÉRATIONNELLE DES EXERCICES PRÉCÉDENTS.....	39

# ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS (non audités)

Périodes closes les 31 mars

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Notes	Trimestres clos en	
		2021	2020
<b>Produits des activités ordinaires</b>	1		
Chiffre d'affaires brut		9 523	4 015
Moins les redevances		373	54
		<b>9 150</b>	3 961
<b>Charges</b>	1		
Marchandises achetées		4 094	2 058
Frais de transport et de fluidification		1 785	1 912
Charges d'exploitation		1 134	554
(Profit) perte lié à la gestion des risques	25	194	51
Amortissement et épuisement	8,12,13	1 045	943
Coûts de prospection	11	6	3
Frais généraux et frais d'administration	5	163	(23)
Charges financières	6	244	107
Produit d'intérêts		(4)	(1)
Coûts d'intégration	4	223	-
(Profit) perte de change, montant net	7	(117)	637
Réévaluation du paiement conditionnel	18	187	(130)
(Profit) perte à la sortie d'actifs		(12)	1
Autres (produits) charges, montant net		(72)	(6)
Quote-part du résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	(14)	-
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>		<b>294</b>	(2 145)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	9	74	(348)
<b>Résultat net</b>		<b>220</b>	<b>(1 797)</b>
<b>Résultat net par action (\$)</b>	10		
De base et dilué		<b>0,10</b>	(1,46)

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés (non audités).

# ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audités)

Périodes closes les 31 mars  
(en millions de dollars)

	Notes	Trimestres clos en	
		2021	2020
<b>Résultat net</b>		<b>220</b>	(1 797)
<b>Autres éléments du résultat global, après impôt</b>	22		
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</i>			
Écarts actuariels liés aux prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi		<b>16</b>	2
Variations de la juste valeur des instruments de capitaux propres à la JVAERG <sup>1)</sup>		-	2
<i>Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net :</i>			
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		-	-
Écart de change		<b>(133)</b>	399
<b>Total des autres éléments du résultat global, après impôt</b>		<b>(117)</b>	403
<b>Résultat global</b>		<b>103</b>	(1 394)

1) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »).

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés (non audités).

# ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audités)

(en millions de dollars)

	Notes	31 mars 2021	31 décembre 2020
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		873	378
Comptes débiteurs et produits à recevoir		3 495	1 488
Impôt sur le résultat à recouvrer		12	21
Stocks		2 831	1 089
<b>Total de l'actif courant</b>		<b>7 211</b>	<b>2 976</b>
Trésorerie soumise à restrictions		167	-
Actifs de prospection et d'évaluation, montant net	1,11	637	623
Immobilisations corporelles, montant net	1,12	38 488	25 411
Actifs au titre de droits d'utilisation, montant net	1,13	2 243	1 139
Impôt à recevoir		202	-
Participation dans des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	530	97
Autres actifs	15	468	216
Impôt différé		102	36
Goodwill	1	2 984	2 272
<b>Total de l'actif</b>		<b>53 032</b>	<b>32 770</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>			
<b>Passif courant</b>			
Comptes créditeurs et charges à payer		4 502	2 018
Emprunts à court terme	16	266	121
Obligations locatives	17	287	184
Paieement conditionnel	18	198	36
Impôt sur le résultat à payer		58	-
<b>Total du passif courant</b>		<b>5 311</b>	<b>2 359</b>
Dettes à long terme	16	13 947	7 441
Obligations locatives	17	2 885	1 573
Paieement conditionnel	18	19	27
Passifs relatifs au démantèlement	19	3 835	1 248
Autres passifs	20	1 018	181
Impôt différé		2 388	3 234
<b>Total du passif</b>		<b>29 403</b>	<b>16 063</b>
Capitaux propres		23 618	16 707
Participation ne donnant pas le contrôle	4	11	-
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>53 032</b>	<b>32 770</b>
Engagements et éventualités	28		

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés (non audités).

# ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (non audités)

(en millions de dollars)

	Capitaux propres						Participation ne donnant pas le contrôle (note 4)	
	Actions ordinaires (note 21)	Actions privilégiées (note 21)	Bons de souscription (note 21)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	CAERG <sup>1)</sup> (note 22)		Total
Au 31 décembre 2019	11 040	-	-	4 377	2 957	827	19 201	-
Résultat net	-	-	-	-	(1 797)	-	(1 797)	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	403	403	-
Total du résultat global	-	-	-	-	(1 797)	403	(1 394)	-
Charge de rémunération fondée sur des actions	-	-	-	4	-	-	4	-
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	-	(77)	-	(77)	-
<b>Au 31 mars 2020</b>	<b>11 040</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 381</b>	<b>1 083</b>	<b>1 230</b>	<b>17 734</b>	<b>-</b>
Au 31 décembre 2020	11 040	-	-	4 391	501	775	16 707	-
Résultat net	-	-	-	-	220	-	220	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(117)	(117)	-
Total du résultat global	-	-	-	-	220	(117)	103	-
Actions ordinaires émises (note 4)	6 111	-	-	-	-	-	6 111	-
Actions privilégiées émises (note 4)	-	519	-	-	-	-	519	-
Bons de souscription émis (note 4)	-	-	216	-	-	-	216	-
Bons de souscription exercés	1	-	-	-	-	-	1	-
Charge de rémunération fondée sur des actions	-	-	-	5	-	-	5	-
Dividendes sur les actions ordinaires	-	-	-	-	(35)	-	(35)	-
Dividendes sur les actions privilégiées	-	-	-	-	(9)	-	(9)	-
Participation ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	11
<b>Au 31 mars 2021</b>	<b>17 152</b>	<b>519</b>	<b>216</b>	<b>4 396</b>	<b>677</b>	<b>658</b>	<b>23 618</b>	<b>11</b>

1) Cumul des autres éléments du résultat global (« CAERG »).

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés (non audités).

# TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audités)

Périodes closes les 31 mars  
(en millions de dollars)

	Notes	Trimestres clos en	
		2021	2020
<b>Activités d'exploitation</b>			
Résultat net		220	(1 797)
Amortissement et épuisement	8,12,13	1 045	943
Coûts de prospection	11	10	3
Réduction de valeur des stocks		16	588
Charge (produit) d'impôt différé	9	27	(348)
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques	25	(148)	22
(Profit) perte de change latent	7	(139)	657
Réévaluation du paiement conditionnel	18	187	(130)
(Profit) perte à la sortie d'actifs		(12)	1
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement	19	48	15
Réduction de valeur des stocks réalisée		(15)	(25)
Perte (profit) de change réalisé à l'égard d'éléments hors exploitation		(2)	19
Résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	(14)	-
Distribution reçue de la part des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		28	-
Autres		(110)	(102)
Règlement de passifs relatifs au démantèlement		(11)	(31)
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie	27	(902)	310
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		<b>228</b>	<b>125</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Dépenses d'investissement – actifs de prospection et d'évaluation	11	(18)	(35)
Dépenses d'investissement – immobilisations corporelles	12	(529)	(275)
Produit de la sortie d'actifs		5	-
Trésorerie acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	4	735	-
Variation nette des placements et autres		-	(4)
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie	27	11	(7)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>204</b>	<b>(321)</b>
<b>Flux de trésorerie avant les activités de financement, montant net</b>		<b>432</b>	<b>(196)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme	27	107	592
Remboursement de titres d'emprunt à long terme		-	(112)
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables, montant net		50	(173)
Remboursement du capital des contrats de location	17	(75)	(48)
Produit tiré de l'exercice de bons de souscription		1	-
Dividendes sur les actions ordinaires	10	(35)	(77)
Dividendes sur les actions privilégiées	10	(9)	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>39</b>	<b>182</b>
<b>Profit (perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères</b>		<b>24</b>	<b>(12)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>495</b>	<b>(26)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période</b>		<b>378</b>	<b>186</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>		<b>873</b>	<b>160</b>

Se reporter aux notes annexes aux états financiers consolidés (non audités).

## 1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SECTORIELLES

Cenovus Energy Inc. et ses filiales (collectivement, « Cenovus » ou la « société ») constituent une société d'énergie intégrée ayant des activités de production de pétrole et de gaz naturel au Canada et dans la région Asie-Pacifique, ainsi que des activités de valorisation, de raffinage et de commercialisation au Canada et aux États-Unis.

Cenovus est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, et ses actions ordinaires et ses bons de souscription sont cotés à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à celle de New York (« NYSE »), alors que ses actions privilégiées rachetables cumulatives de série 1, de série 2, de série 3, de série 5 et de série 7 sont cotées à la TSX. Son siège social et bureau administratif est situé au 4100, 225 6 Avenue S.W., Calgary (Alberta) Canada, T2P 1N2. L'information sur la base d'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires de la société se trouve à la note 2.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, Cenovus et Husky Energy Inc. (« Husky ») ont procédé à la clôture de la transaction visant à regrouper les deux sociétés au moyen d'un plan d'arrangement (l'« arrangement ») (voir la note 4). La transaction vise les actifs de sables bitumineux, de pétrole lourd et de production extracôtière de Husky ainsi que ses activités de vente au détail. La transaction visera également de vastes infrastructures de transport, de stockage, de logistique et en aval.

La direction a établi les secteurs opérationnels en fonction de renseignements examinés périodiquement aux fins de prise de décisions, d'affectation des ressources et d'évaluation de la performance opérationnelle par les principaux décideurs de Cenovus en ce qui a trait aux activités d'exploitation. La société évalue la performance financière de ses secteurs opérationnels principalement en fonction des marges d'exploitation. Les secteurs à présenter de la société sont les suivants :

### Secteurs en amont

- **Sables bitumineux**, qui se consacre aux activités de mise en valeur et de production de bitume et de pétrole lourd dans le nord de l'Alberta et la Saskatchewan. Les actifs de sables bitumineux de Cenovus comprennent les projets de Foster Creek, Christina Lake, Sunrise (détenu conjointement avec BP Canada Energy Group ULC (« BP Canada ») et exploité par Cenovus) et Tucker, ainsi que les actifs de production par méthode thermique, de production à froid et de récupération assistée de Lloydminster. Cenovus détient et exploite conjointement des réseaux de collecte et des terminaux de pipelines par l'intermédiaire d'une participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Husky Midstream Limited Partnership (« HMLP »). Les activités de vente et de transport de la production de Cenovus et de volumes de marchandises de tiers sont gérées et commercialisées grâce à l'accès de la société à la capacité des pipelines et des installations de stockage de tiers au Canada et aux États-Unis, ce qui lui permet d'optimiser les gammes de produits, les points de livraison, les engagements de transport et la diversification de la clientèle.
- **Hydrocarbures classiques**, qui comprend des actifs riches en liquides de gaz naturel et en gaz naturel dans les zones d'exploitation Elmworth-Wapiti, Kaybob-Edson, Clearwater et Rainbow Lake de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, et qui détient des participations dans de nombreuses installations de traitement du gaz naturel. La production de LGN et de gaz naturel de Cenovus est commercialisée et transportée avec d'autres volumes de marchandises de tiers grâce à l'accès de la société à la capacité des pipelines, des terminaux d'exportation et des installations de stockage de tiers, ce qui lui procure la souplesse nécessaire pour accéder au marché et optimiser les gammes de produits, les points de livraison, les engagements de transport et la diversification de la clientèle.
- **Production extracôtière**, qui comprend les activités d'exploitation, de prospection et de mise en valeur en Chine et sur la côte est du Canada, ainsi que la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans la coentreprise Husky-CNOOC Madura Ltd. (« HCML ») en Indonésie.

### Secteurs en aval

- **Fabrication au Canada**, qui comprend le complexe de valorisation et de raffinage d'asphalte de Lloydminster que la société détient et exploite pour la valorisation du pétrole lourd en pétrole brut synthétique, carburant diesel et asphalte. Cenovus cherche à maximiser la valeur par baril de sa production de pétrole lourd grâce à son réseau intégré d'actifs. De plus, Cenovus est propriétaire-exploitant du terminal de transport ferroviaire de pétrole brut de Bruderheim et de deux usines d'éthanol. Cenovus commercialise également sa production et des volumes de pétrole brut synthétique, d'asphalte et de produits connexes de tiers.
- **Fabrication aux États-Unis**, qui comprend les activités de raffinage du pétrole brut nécessaires à la production de carburant diesel, d'essence, de carburacteur, d'asphalte et d'autres produits à la raffinerie de Lima et à la raffinerie de Superior entièrement détenues, aux raffineries de Wood River et de Borger (détenues conjointement avec l'exploitant Phillips 66) et à la raffinerie de Toledo (détenue conjointement avec l'exploitant BP Products North America Inc. (« BP »)). Cenovus commercialise également ses propres volumes de produits raffinés du pétrole et ceux de tiers, dont l'essence, le diesel et le carburacteur.
- **Vente**, qui comprend la commercialisation de ses propres volumes de produits raffinés de pétrole et de volumes de tiers, dont l'essence et le diesel, au moyen de points de vente au détail, de vente commerciale et de vente en gros, ainsi que de réseaux de vente en gros, au Canada.

**Activités non sectorielles et éliminations**, qui comprend principalement les coûts engagés à l'échelle de la société à l'égard des frais généraux et frais d'administration, des activités de financement, des profits et pertes de change et des profits et pertes liés à la gestion des risques relativement aux instruments dérivés des activités non sectorielles. Les éliminations comprennent les ajustements au titre de la consommation interne de gaz naturel entre les secteurs, les services de transbordement fournis au secteur Sables bitumineux par le terminal de transport ferroviaire de pétrole brut de la société et la production de pétrole brut servant de charge d'alimentation pour les secteurs Fabrication au Canada et Fabrication aux États-Unis. Les éliminations sont constatées aux prix de cession interne en fonction des prix du marché courants.

Pour que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour les secteurs opérationnels de la période considérée, les informations suivantes des périodes comparatives antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ont été reclassées :

- Les activités d'optimisation des marchés de la Société, auparavant présentées dans le secteur Raffinage et commercialisation, ont été reclassées dans les secteurs Sables bitumineux et Hydrocarbures classiques.
- Les résultats du terminal de transport ferroviaire de pétrole brut de Bruderheim, auparavant présentés dans le secteur Raffinage et commercialisation, ont été reclassés dans le secteur Fabrication au Canada.
- Les activités de raffinage menées aux États-Unis avec l'exploitant Phillips 66, auparavant présentées dans le secteur Raffinage et commercialisation, ont été reclassées dans le secteur Fabrication aux États-Unis.
- Les profits et pertes latents liés à la gestion des risques de la société, auparavant présentés dans le secteur Activités non sectorielles et éliminations, ont été reclassés dans le secteur à présenter auquel se rapportent les instruments dérivés.

Les tableaux qui suivent présentent l'information financière d'abord par secteur et, ensuite, par produit et par emplacement géographique.

**A) Résultats d'exploitation – Informations sectorielles et opérationnelles<sup>1)</sup>**

Trimestres clos les 31 mars	Amont					
	Sables bitumineux		Hydrocarbures classiques		Production extracôtière	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
<b>Produits des activités ordinaires</b>						
Chiffre d'affaires brut	4 775	2 434	776	222	431	-
Moins les redevances <sup>2)</sup>	324	51	24	3	25	-
	4 451	2 383	752	219	406	-
<b>Charges</b>						
Marchandises achetées <sup>2)</sup>	718	405	381	61	-	-
Frais de transport et de fluidification <sup>2)</sup>	1 778	1 905	18	23	4	-
Charges d'exploitation <sup>2)</sup>	585	320	142	84	58	-
(Profit) perte réalisé lié à la gestion des risques	229	25	1	-	-	-
<b>Marge d'exploitation</b>	1 141	(272)	210	51	344	-
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques <sup>3)</sup>	(141)	22	(1)	-	-	-
Amortissement et épuisement	612	411	108	408	125	-
Coûts de prospection	11	3	(4)	-	(1)	-
Quote-part du résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	(12)	-
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>659</b>	<b>(708)</b>	<b>107</b>	<b>(357)</b>	<b>232</b>	<b>-</b>

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)  
Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire  
Période close le 31 mars 2021

Trimestres clos les 31 mars	Aval					
	Fabrication au Canada		Fabrication aux États-Unis		Vente	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
<b>Produits des activités ordinaires</b>						
Chiffre d'affaires brut	806	27	3 437	1 555	447	-
Moins les redevances <sup>2)</sup>	-	-	-	-	-	-
	806	27	3 437	1 555	447	-
<b>Charges</b>						
Marchandises achetées <sup>2)</sup>	631	-	2 920	1 731	417	-
Frais de transport et de fluidification <sup>2)</sup>	-	-	-	-	-	-
Charges d'exploitation <sup>2)</sup>	93	11	405	209	19	-
(Profit) perte réalisé lié à la gestion des risques	-	-	21	(1)	-	-
<b>Marge d'exploitation</b>	82	16	91	(384)	11	-
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques <sup>3)</sup>	-	-	10	-	-	-
Amortissement et épuisement	43	2	114	77	12	-
Coûts de prospection	-	-	-	-	-	-
Quote-part du résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat sectoriel</b>	39	14	(33)	(461)	(1)	-

- 1) Les chiffres des périodes antérieures ont été reclassés pour être conformes à la présentation des secteurs opérationnels pour la période à l'étude.
- 2) Les réductions de valeur des stocks antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ont été reclassées dans les postes « Redevances », « Marchandises achetées », « Frais de transport et de fluidification » ou « Charges d'exploitation » pour être conformes au traitement de la réduction de valeur des stocks adopté pour la période à l'étude.
- 3) Les profits et pertes latents liés à la gestion des risques sont comptabilisés dans le secteur à présenter auquel se rapporte l'instrument dérivé. Les chiffres des périodes comparatives ont été reclassés car ces montants étaient imputés au secteur Activités non sectorielles et éliminations avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)  
Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire  
Période close le 31 mars 2021

Trimestres clos les 31 mars	Activités non sectorielles et éliminations		Résultat consolidé	
	2021	2020	2021	2020
<b>Produits des activités ordinaires</b>				
Chiffre d'affaires brut	(1 149)	(223)	9 523	4 015
Moins les redevances <sup>1)</sup>	-	-	373	54
	(1 149)	(223)	9 150	3 961
<b>Charges</b>				
Marchandises achetées <sup>1)</sup>	(973)	(139)	4 094	2 058
Frais de transport et de fluidification <sup>1)</sup>	(15)	(16)	1 785	1 912
Charges d'exploitation <sup>1)</sup>	(168)	(70)	1 134	554
(Profit) perte réalisé lié à la gestion des risques	91	5	342	29
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques <sup>2)</sup>	(16)	-	(148)	22
Amortissement et épuisement	31	45	1 045	943
Coûts de prospection	-	-	6	3
Quote-part du résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(2)	-	(14)	-
<b>Résultat sectoriel</b>	(97)	(48)	906	(1 560)
Frais généraux et frais d'administration	163	(23)	163	(23)
Charges financières	244	107	244	107
Produit d'intérêts	(4)	(1)	(4)	(1)
Coûts d'intégration	223	-	223	-
(Profit) perte de change, montant net	(117)	637	(117)	637
Réévaluation du paiement conditionnel	187	(130)	187	(130)
(Profit) perte à la sortie d'actifs	(12)	1	(12)	1
Autres (produits) charges, montant net	(72)	(6)	(72)	(6)
	612	585	612	585
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>			294	(2 145)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat			74	(348)
<b>Résultat net</b>			220	(1 797)

- 1) Les réductions de valeur des stocks antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ont été reclassées dans les postes « Redevances », « Marchandises achetées », « Frais de transport et de fluidification » ou « Charges d'exploitation » pour être conformes au traitement de la réduction de valeur des stocks adopté pour la période à l'étude.
- 2) Les profits et pertes latents liés à la gestion des risques sont comptabilisés dans le secteur à présenter auquel se rapporte l'instrument dérivé. Les chiffres des périodes comparatives ont été reclassés car ces montants étaient imputés au secteur Activités non sectorielles et éliminations avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## B) Produits des activités ordinaires par produit<sup>1)</sup>

Trimestres clos les 31 mars	2021	2020
<b>Amont</b>		
Pétrole brut	4 103	2 408
LGN	618	50
Gaz naturel	776	128
Autres	112	16
<b>Aval</b>		
Fabrication au Canada		
Pétrole brut synthétique	346	-
Diesel et distillat	85	-
Asphalte	65	-
Autres produits et services	310	27
Fabrication aux États-Unis		
Essence	1 768	782
Diesel et distillat	1 231	578
Autres produits	438	195
Vente	447	-
<b>Activités non sectorielles et éliminations</b>	(1 149)	(223)
<b>Résultat consolidé</b>	9 150	3 961

- 1) Les résultats des activités d'optimisation des marchés de la société ont été reclassés dans les produits des activités ordinaires, par produit, dans le secteur Amont.

### C) Information géographique

Trimestres clos les 31 mars	Produits des activités ordinaires	
	2021	2020
Canada	5 369	2 392
États-Unis	3 477	1 569
Chine	304	-
<b>Résultat consolidé</b>	<b>9 150</b>	<b>3 961</b>
	Actif non courant <sup>1)</sup>	
	31 mars 2021	31 décembre 2020
Canada	35 839	26 041
États-Unis	5 970	3 590
Chine	2 820	-
Indonésie	433	-
<b>Résultat consolidé</b>	<b>45 062</b>	<b>29 631</b>

1) Rend compte des actifs de prospection et d'évaluation, des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, des participations dans des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des métaux précieux, des immobilisations incorporelles et du goodwill.

### D) Actifs par secteur<sup>1)</sup>

	Actifs de prospection et d'évaluation		Immobilisations corporelles		Actifs au titre de droits d'utilisation	
	31 mars 2021	31 décembre 2020	31 mars 2021	31 décembre 2020	31 mars 2021	31 décembre 2020
Sables bitumineux	631	617	24 497	19 748	804	196
Hydrocarbures classiques	6	6	2 279	1 758	5	3
Production extracôtière	-	-	2 852	-	169	-
Fabrication au Canada	-	-	2 423	176	418	392
Fabrication aux États-Unis	-	-	5 609	3 476	252	114
Vente	-	-	416	-	117	-
Activités non sectorielles et éliminations	-	-	412	253	478	434
<b>Résultat consolidé</b>	<b>637</b>	<b>623</b>	<b>38 488</b>	<b>25 411</b>	<b>2 243</b>	<b>1 139</b>

	Goodwill		Total de l'actif	
	31 mars 2021	31 décembre 2020	31 mars 2021	31 décembre 2020
Sables bitumineux	2 984	2 272	31 554	24 641
Hydrocarbures classiques	-	-	2 713	1 978
Production extracôtière	-	-	3 588	-
Fabrication au Canada	-	-	3 163	578
Fabrication aux États-Unis	-	-	8 984	4 363
Vente	-	-	652	-
Activités non sectorielles et éliminations	-	-	2 378	1 210
<b>Résultat consolidé</b>	<b>2 984</b>	<b>2 272</b>	<b>53 032</b>	<b>32 770</b>

1) Les chiffres des périodes antérieures ont été reclassés pour être conformes à la présentation des secteurs opérationnels pour la période à l'étude.

**E) Dépenses d'investissement<sup>1) 2)</sup>**

Trimestres clos les 31 mars	2021	2020
<b>Investissement</b>		
Sables bitumineux	218	194
Hydrocarbures classiques	66	16
Production extracôtière	26	-
Fabrication au Canada	4	10
Fabrication aux États-Unis	205	51
Vente	1	-
Activités non sectorielles et éliminations	27	33
	<b>547</b>	304
<b>Acquisition</b>		
Sables bitumineux	3	5
Hydrocarbures classiques	4	1
	<b>7</b>	6
<b>Acquisition de Husky (note 4)</b>		
Sables bitumineux	5 119	-
Hydrocarbures classiques	565	-
Production extracôtière	2 977	-
Fabrication au Canada	2 283	-
Fabrication aux États-Unis	2 140	-
Vente	422	-
Activités non sectorielles et éliminations	155	-
<b>Dépenses d'investissement totales</b>	<b>14 215</b>	310

1) Comprend les dépenses consacrées aux immobilisations corporelles et aux actifs de prospection et d'évaluation.

2) Les chiffres des périodes antérieures ont été reclassés pour être conformes à la présentation des secteurs opérationnels pour la période à l'étude.

## 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Dans les présents états financiers consolidés intermédiaires, tous les montants en dollars sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les symboles « \$ CA » et « \$ » désignent le dollar canadien et le symbole « \$ US » désigne le dollar américain.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») applicables à la préparation des états financiers intermédiaires, notamment l'International Accounting Standard 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), et selon les mêmes méthodes comptables et méthodes de calcul qui ont servi à la préparation des états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, exception faite de l'impôt sur le résultat et de la mise à jour concernant les principales méthodes comptables présentées à la note 3. L'impôt sur le résultat des périodes intermédiaires est calculé selon le taux d'imposition qui serait applicable au résultat annuel total prévu.

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées conformément à la présentation adoptée pour la période close le 31 mars 2021. Certaines informations et informations à fournir dans les notes annexes figurant normalement dans les états financiers consolidés annuels ont été résumées ou fournies pour l'ensemble de l'exercice seulement. Il convient donc de prendre connaissance des états financiers consolidés intermédiaires parallèlement aux états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, lesquels ont été dressés selon les IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'IASB.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration le 6 mai 2021.

### **3. MISE À JOUR RELATIVE AUX PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES, AUX JUGEMENTS COMPTABLES D'IMPORTANCE CRITIQUE ET AUX PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS**

Du fait de l'arrangement, la société a procédé à la mise à jour de ses principales méthodes comptables, jugements comptables d'importance critique et principales sources d'incertitude relative aux estimations.

Outre celles énoncées ci-après, les méthodes comptables sont expliquées dans les états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

#### **A) Périmètre de consolidation**

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de Cenovus et de ses filiales. Les filiales sont des entités à l'égard desquelles la société a le contrôle. Les filiales sont consolidées à partir de la date de prise de contrôle et restent consolidées jusqu'au moment de la perte de contrôle. Toutes les opérations intersociétés, les soldes ainsi que les profits et les pertes latents découlant d'opérations intersociétés sont éliminés à la consolidation.

Les participations dans des partenariats sont classées comme des entreprises communes ou des coentreprises en fonction des droits et des obligations des parties à l'accord. Une entreprise commune est un accord en vertu duquel la société a des droits sur les actifs et des obligations à l'égard des passifs relatifs à l'accord. Les comptes de la société reflètent sa quote-part des actifs, passifs, produits et charges relativement aux activités qu'elle exerce par le truchement d'entreprises communes. Une partie des activités de la société a trait à des coentreprises, qui sont comptabilisées à l'aide de la méthode de la mise en équivalence.

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la société exerce une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas ou ne contrôle pas conjointement. Les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et sont comptabilisées au coût et ajustées par la suite pour tenir compte de la quote-part revenant à la société du résultat net et des autres éléments du résultat global (« AERG ») de l'entreprise associée.

#### **B) Comptabilisation des produits**

Les produits des activités ordinaires sont évalués selon la contrepartie précisée dans un contrat conclu avec un client et ils ne tiennent pas compte des montants recouverts au nom de tiers. Cenovus comptabilise les produits des activités ordinaires lorsqu'elle cède le contrôle du produit ou du service à un client, soit habituellement lorsque le titre passe de la société à son client.

Les transactions d'achat et de vente de marchandises auprès d'une même partie conclues en considération l'une de l'autre sont comptabilisées sur une base nette. Les produits liés aux services offerts dans le cadre desquels Cenovus agit comme mandataire sont comptabilisés lorsque les services sont fournis.

Cenovus comptabilise les produits des activités ordinaires provenant des principaux produits et services suivants :

- Vente de pétrole brut, de LGN et de gaz naturel.
- Vente de produits pétroliers et de produits raffinés.
- Services de traitement du pétrole brut et du gaz naturel.
- Transport par pipeline, fluidification du pétrole brut et du gaz naturel et stockage du pétrole brut, des diluants et du gaz naturel.
- Droits liés aux services de transbordement d'hydrocarbures.
- Services de construction.

La société respecte ses obligations de fournir une prestation déterminées dans les contrats avec les clients à la livraison du pétrole brut, des LGN, du gaz naturel et des produits pétroliers et raffinés, soit normalement à un moment précis. Les obligations de fournir une prestation liées aux produits tirés du traitement du pétrole brut et du gaz naturel, aux services de transport et aux services de transbordement sont respectées progressivement à mesure que le service est fourni. Cenovus vend habituellement sa production de pétrole brut, de LGN, de gaz naturel et de produits pétroliers et raffinés en vertu de contrats à prix variables. Le prix de transaction dans le cadre de contrat à prix variable repose sur le prix des marchandises, ajusté au titre de la qualité, de l'emplacement et d'autres facteurs. Les produits associés au traitement du gaz naturel, aux services de transport et aux services de transbordement sont généralement fondés sur des contrats à prix fixe.

Les produits tirés des services de construction sont comptabilisés à l'égard des services d'entrepreneur général que la société fournit à HMLP aux termes de contrats à prix fixe et de contrats à régie. Les produits découlant de contrats de construction à prix fixe sont comptabilisés à mesure que les obligations de prestation sont satisfaites alors que les produits découlant de contrats à régie sont comptabilisés à mesure que sont exécutés les services.

La société conclut des contrats d'achat ferme dans le cadre desquels elle s'engage à fournir des produits à long terme et les acheteurs s'engagent à verser une somme minimale, qu'ils prennent livraison ou non des produits concernés. Si un acheteur a le droit de reporter une livraison à une date ultérieure, l'obligation de prestation n'est pas satisfaite et le produit est reporté pour n'être comptabilisé que lorsque le produit est livré ou que la clause de report cesse de s'appliquer.

Les transactions génératrices de produits de Cenovus ne contiennent aucune composante financement importante et les paiements sont habituellement exigibles dans les 30 jours suivant la comptabilisation des produits des activités ordinaires. La société n'ajuste pas les prix de transaction visant à rendre compte de la composante financement importante lorsque la période entre le transfert des biens ou des services promis aux clients et le paiement du client est inférieure à un an. La société ne présente ni ne mesure d'information sur les obligations de prestation qui restent à remplir dont la durée initiale prévue est de un an ou moins, et elle n'a aucun contrat à long terme à l'exception de certains contrats de construction avec HMLP et des contrats d'achat ferme dont les obligations de prestation n'ont pas été satisfaites.

### **C) Régimes d'avantages du personnel**

La société offre à ses salariés un régime de retraite qui comprend une composante de cotisations définies et une composante de prestations définies.

D'autres avantages postérieurs à l'emploi (« AAPE ») sont offerts aux employés admissibles. Dans certains cas, les avantages sont fournis par le truchement de régimes de soins de santé auxquels cotisent la société, les employés, les employés à la retraite et les membres de la famille couverts. Certains régimes ne prévoient aucun financement des avantages avant la retraite.

La charge de retraite du régime à cotisations définies est inscrite lorsque les prestations sont gagnées.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et des AAPE est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Le montant comptabilisé dans les autres passifs des états consolidés de la situation financière au titre des régimes de retraite à prestations définies et des AAPE correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminuée de la juste valeur des actifs des régimes. Tout excédent résultant de ce calcul ne peut être supérieur à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements par les régimes ou sous forme de diminutions des cotisations futures aux régimes.

Les variations de l'obligation au titre des prestations définies découlant des coûts des services, des intérêts nets et des réévaluations sont comptabilisées comme suit :

- Les coûts des services, notamment les coûts des services rendus au cours de l'exercice, les coûts des services passés et les profits et pertes sur réduction ou liquidation, sont imputés au coût des prestations de retraite.
- Les intérêts nets sont obtenus par application du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies évalué. La charge d'intérêts et le produit d'intérêts sur le montant net des passifs et des actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont imputés au coût des prestations de retraite dans les charges d'exploitation, les frais généraux et frais d'administration ainsi que les immobilisations corporelles et les actifs de prospection et d'évaluation.
- Les réévaluations, c'est-à-dire les écarts actuariels, l'incidence des variations du plafond de l'actif (exception faite des intérêts) et le rendement des actifs des régimes (exception faite du produit d'intérêts), sont passées en charges ou créditées aux capitaux propres dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont effectuées. Les réévaluations ne sont pas reclassées en résultat net au cours de périodes ultérieures.

Les charges au titre des prestations de retraite sont comptabilisées dans les charges d'exploitation, les frais généraux et frais d'administration, les immobilisations corporelles ou les actifs de prospection et d'évaluation, selon le poste où sont comptabilisés les salaires des employés rendant les services.

La société peut parfois offrir d'autres avantages incitatifs à long terme aux employés. En 2019, elle a lancé un programme incitatif non récurrent prévoyant une attribution en trésorerie équivalente au salaire de base de l'employé et devenant exigible si Cenovus atteignait avant le 12 février 2024 un cours cible de 20 \$ par action pendant une période de 20 jours de bourse consécutifs à la TSX (le « programme »). Parallèlement à la clôture de l'arrangement, le plan a été annulé et remplacé par un programme incitatif lié aux synergies (le « programme incitatif »). Tous les employés, hormis les membres de la haute direction et les employés syndiqués, y sont admissibles. Dans le cadre du programme incitatif, une attribution en espèces correspondant à une fourchette de l'ordre de 15 % à 30 % du salaire de base de l'employé peut être versée si Cenovus réalise des synergies annualisées supérieures à 1,0 G\$ d'ici la fin de 2022. Le versement est calculé en fonction d'une échelle mobile et comporte un coefficient multiplicateur au titre du rendement en cas d'atteinte rapide des cibles liées aux synergies. L'obligation relative au programme incitatif correspond à la probabilité du versement, multipliée par le montant du versement prévu. Cette obligation est comptabilisée dans les frais généraux et frais d'administration pour la période estimative à courir jusqu'à la date du versement.

### **D) Transactions entre parties liées**

La société conclut des transactions et des ententes dans le cours normal de ses activités avec des parties liées, partenariats et entreprises associées. Le produit tiré de la sortie d'actifs à des parties liées est comptabilisé à la juste valeur, en fonction des flux de trésorerie actualisés prévisionnels liés à ces actifs. Il se peut que les services d'experts indépendants soient retenus pour confirmer la juste valeur estimative du produit.

## **E) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements à court terme, tels que des dépôts du marché monétaire ou des instruments de type similaire, dont l'échéance est d'au plus trois mois au moment de leur achat. Lorsque le montant des chèques en circulation est supérieur à celui des fonds en caisse et des dépôts à court terme, et que la société est en mesure de procéder au règlement net, l'excédent est comptabilisé dans les prêts bancaires d'exploitation.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne peuvent être affectés sont classés à titre de trésorerie soumise à restrictions. Lorsqu'il n'est pas prévu que la trésorerie soumise à restrictions soit affectée dans les 12 mois, elle est classée à titre d'actif non courant.

## **F) Immobilisations corporelles**

### **Généralités**

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût, moins le cumul de l'amortissement et de l'épuisement et les pertes de valeur nettes. Les frais relatifs aux remplacements ou aux améliorations qui accroissent la capacité de production ou prolongent la durée d'utilité d'un actif sont incorporés au coût de cet actif. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les terrains ne sont pas amortis.

Les profits et les pertes découlant de la sortie d'immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat net.

### **Biens pétroliers et gaziers**

Les actifs de mise en valeur et de production sont incorporés à l'actif zone par zone et comprennent tous les coûts liés à la mise en valeur et à la production des biens de pétrole brut et de gaz naturel, les installations d'infrastructures connexes ainsi que les dépenses de prospection et d'évaluation engagées pour repérer des réserves de pétrole brut, de LGN ou de gaz naturel transférées des actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts incorporés à l'actif comprennent les coûts internes directement attribuables, les coûts de démantèlement et, pour les actifs qualifiés, les coûts d'emprunt directement liés à l'acquisition, à la prospection et à la mise en valeur des réserves de pétrole brut et de gaz naturel.

Dans le cas des actifs intracôtiers, qui comprennent les actifs des secteurs Sables bitumineux et Hydrocarbures classiques, les coûts cumulés de chacune des zones sont amortis pour épuisement selon le mode de l'amortissement proportionnel au rendement en fonction des réserves prouvées estimatives au moyen des prix et coûts à terme. La charge d'épuisement des actifs extracôtiers est calculée selon le mode de l'amortissement proportionnel au rendement en fonction des réserves exploitées et mises en valeur prouvées estimatives ou des réserves prouvées et probables à l'aide des prix et coûts à terme. Aux fins de ces calculs, le gaz naturel est converti en pétrole brut selon une valeur d'énergie équivalente. Le mode de l'amortissement proportionnel au rendement en fonction du total des réserves prouvées ou des réserves prouvées et probables tient compte de tout coût engagé et à engager à l'avenir en vue de la mise en valeur de ces réserves.

Les échanges d'actifs de mise en valeur et de production sont évalués à la juste valeur sauf si l'opération manque de substance commerciale ou s'il n'est pas possible d'évaluer de manière fiable la juste valeur des biens échangés. Lorsque la juste valeur n'est pas utilisée, la valeur comptable de l'actif cédé correspond au coût de l'actif acquis.

Les biens pétroliers et gaziers comprennent les actifs de technologie de l'information servant à soutenir les activités en amont et sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, soit trois ans. Les redevances dérogatoires brutes (« RDB ») sur certains biens pétroliers et gaziers sont amorties pour déplétion selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement.

### **Actifs de fabrication**

Les coûts initiaux des immobilisations corporelles de raffinage et de valorisation sont incorporés à l'actif lorsqu'ils sont engagés. Ces coûts comprennent le coût de construction ou d'acquisition du matériel ou des installations, le coût d'installation des actifs et de préparation en vue de leur utilisation attendue, les coûts de démantèlement connexes et, pour les actifs qualifiés, les coûts d'emprunt.

Les actifs de raffinage sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative de chacune des composantes de la raffinerie. Les principales composantes sont amorties comme suit :

- |   |             |
|---|-------------|
| • Aménagement des terrains et bâtiments | 15 à 40 ans |
| • Matériel de bureau et véhicules       | 3 à 15 ans  |
| • Matériel de raffinage                 | 10 à 60 ans |

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chaque composante sont examinés chaque année et ajustés, au besoin, de manière prospective.

### **Actifs de traitement, de transport et de stockage, vente et autres**

La quasi-totalité des autres immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative des actifs, qui varie de 3 à 60 ans. La durée d'utilité est estimée en fonction de la période durant laquelle la société s'attend à utiliser l'actif visé.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chaque bien sont examinés chaque année et ajustés, au besoin, de manière prospective.

### **G) Capital social et bons de souscription**

Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont classées dans les capitaux propres. Les actions privilégiées peuvent être annulées et sont rachetables uniquement au gré de la société et les dividendes sont versés uniquement si le conseil d'administration de Cenovus décide d'en déclarer. Les coûts de transaction directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'actions privilégiées sont portés en diminution des capitaux propres, déduction faite de l'impôt sur le résultat. Les dividendes sur les actions ordinaires et les actions privilégiées sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les bons de souscription émis dans le cadre de l'arrangement sont des instruments financiers classés dans les capitaux propres et ont été évalués à la juste valeur à leur émission. À l'exercice, la contrepartie en trésorerie que reçoit la société et la valeur comptable connexe des bons de souscription sont comptabilisées dans le capital social.

### **H) Rémunération fondée sur des actions**

Cenovus offre un certain nombre de régimes de rémunération fondée sur des actions qui comprennent des droits de règlement net (« DRN »), des options sur actions de remplacement de Cenovus, des unités d'actions liées au rendement (« UAR »), des unités d'actions de négociation restreinte (« UANR ») et des unités d'actions différées (« UAD »). La charge de rémunération fondée sur des actions est comptabilisée dans les frais généraux et frais d'administration, ou dans les immobilisations corporelles et les actifs de prospection et d'évaluation lorsqu'elle est directement liée aux activités de prospection et de mise en valeur.

#### ***Droits de règlement net***

Les DRN sont comptabilisés dans les instruments de capitaux propres. Ces instruments sont évalués à la juste valeur à la date d'attribution selon le modèle de Black-Scholes-Merton et ne sont pas réévalués à chaque date de clôture. La juste valeur est constatée dans la rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition, une augmentation correspondante étant inscrite dans les capitaux propres en tant que surplus d'apport. À l'exercice, la contrepartie reçue en trésorerie par la société et le surplus d'apport connexe sont comptabilisés dans le capital social.

#### ***Options sur actions de remplacement de Cenovus***

Les options sur actions de remplacement de Cenovus sont comptabilisées dans les instruments de passif et sont évaluées à la juste valeur à chaque clôture de période selon le modèle de Black-Scholes-Merton. La juste valeur est constatée dans la rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition. Lorsque des options sont réglées contre trésorerie, le règlement en trésorerie versé est porté en réduction du passif. Lorsque des options sont réglées contre des actions ordinaires, la contrepartie en trésorerie que reçoit la société et le passif antérieurement comptabilisé avec l'option sont comptabilisés dans le capital social.

#### ***Unités d'actions liées au rendement, unités d'actions de négociation restreinte et unités d'actions différées***

Les UAR, les UANR et les UAD sont comptabilisées dans les instruments de passif et sont évaluées à la juste valeur en fonction de la valeur marchande des actions ordinaires de Cenovus à la date de clôture. La juste valeur est comptabilisée à titre de charge de rémunération fondée sur des actions au cours de la période d'acquisition des droits. Les fluctuations de la juste valeur sont constatées dans la charge de rémunération fondée sur des actions au cours de la période où elles se produisent. La charge de rémunération fondée sur des actions est comptabilisée dans les immobilisations corporelles, ou dans les actifs de prospection et d'évaluation lorsqu'elle est directement liée aux activités de prospection et de mise en valeur durant la période où elle est engagée.

### **I) Mise à jour des jugements comptables d'importance critique et principales sources d'incertitude relative aux estimations**

La liste complète des jugements comptables d'importance critique et principales sources d'incertitude relative aux estimations est fournie dans les états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

#### ***Partenariats***

Le classement de ces partenariats à titre d'entreprise commune ou de coentreprise exige le recours au jugement. Les partenariats que détient la société s'établissent comme suit :

- Cenovus détient une participation de 50 % dans WRB Refining LP (« WRB »).
- Cenovus détient une participation de 50 % dans Sunrise Oil Sands Partnership (« Sunrise »).
- Cenovus détient une participation de 50 % dans BP-Husky Refining LLC (« Toledo »).

Il a été déterminé que Cenovus possède des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs de WRB, de Sunrise et de Toledo. Par conséquent, ces partenariats sont traités en tant qu'entreprises communes, et la quote-part revenant à la société des actifs, des passifs, des produits et des charges est comptabilisée dans les états financiers consolidés.

Pour déterminer le classement adéquat de ses partenariats conformément à IFRS 11 *Partenariats*, la société a pris en compte les facteurs suivants :

- Les partenariats avaient pour objectif initial la mise sur pied d'une coentreprise intégrée d'exploitation du pétrole lourd en Amérique du Nord. Les partenariats sont des entités intermédiaires.
- Les partenariats exigent des partenaires qu'ils fassent des apports si les fonds sont insuffisants pour que les partenariats s'acquittent de leurs obligations ou règlent leurs passifs. L'expansion passée et future de WRB, de Sunrise et de Toledo est tributaire du financement consenti par les partenaires au moyen d'engagements d'apports de capital, d'effets à payer et de prêts octroyés aux partenariats.
- WRB et Toledo ont contracté des facilités d'emprunt consenties par des tiers afin de satisfaire les besoins en fonds de roulement à court terme.
- Sunrise est exploitée comme dans la plupart des relations de participation directe dans l'Ouest du Canada, c'est-à-dire que le partenaire est l'exploitant et extrait les produits au nom de l'ensemble des participants conformément à l'accord de partenariat. WRB et Toledo ont des structures très semblables, modifiées pour tenir compte du contexte opérationnel des activités de raffinage.
- En tant qu'exploitants, Cenovus, Phillips 66 et BP, directement ou par l'intermédiaire de filiales entièrement détenues, assurent la commercialisation, achètent les charges d'alimentation nécessaires et s'occupent du transport et du stockage pour le compte des partenaires, car les accords interdisent aux partenariats d'effectuer eux-mêmes ces tâches. En outre, les partenariats n'ont pas d'employés et ne pourraient donc pas s'en acquitter.
- Dans le cadre de chaque partenariat, la production revient à l'un des partenaires, ce qui indique que les partenaires ont des droits sur les avantages économiques découlant des actifs et l'obligation de financer les passifs des partenariats.

#### **Recouvrements tirés de réclamations d'assurance**

La société utilise des estimations et des hypothèses à l'égard du montant comptabilisé au titre des produits d'assurance à recevoir. Par conséquent, les montants réels peuvent différer des recouvrements estimatifs.

#### **Monnaie fonctionnelle**

La monnaie fonctionnelle de chacune des filiales de la société relève du jugement de la direction en fonction de l'environnement économique principal dans lequel la filiale exerce ses activités.

#### **Juste valeur des transactions entre parties liées**

La société fait affaire avec certaines parties liées, partenariats et entreprises associées dans le cours normal des activités. Ces relations peuvent avoir une incidence sur les résultats financiers de la société et peuvent donner lieu à des différences entre les transactions entre parties liées en regard des transactions entre parties non liées. L'avis d'experts indépendants peut être sollicité afin de confirmer la juste valeur estimative du produit tiré de certaines transactions.

## **4. ACQUISITION DE HUSKY**

---

### **A) Résumé de l'acquisition**

Le 25 octobre 2020, Cenovus annonçait qu'elle avait conclu une convention définitive visant le regroupement avec Husky. La transaction a été réalisée par le biais de l'arrangement en vertu duquel Cenovus a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Husky en échange d'actions ordinaires et de bons de souscription d'actions ordinaires de Cenovus. En outre, toutes les actions privilégiées de Husky émises et en circulation ont été échangées contre des actions privilégiées de Cenovus ayant des modalités essentiellement identiques. La clôture de l'arrangement a eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

L'arrangement regroupe des actifs liés aux sables bitumineux et au pétrole lourd et des infrastructures importantes en matière de transport, de stockage et de logistique en aval, créant des occasions d'optimiser les marges de la chaîne de valeur du pétrole lourd. La société combinée sera largement intégrée, ce qui réduira les écarts de prix du pétrole lourd en Alberta tout en maintenant une exposition aux prix des marchandises à l'échelle mondiale.

L'arrangement a été comptabilisé au moyen de la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*. Selon cette méthode, les actifs et les passifs sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition, exception faite de l'impôt sur le résultat, de la rémunération fondée sur des actions, des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation. La contrepartie totale a été attribuée aux immobilisations corporelles et incorporelles acquises et aux passifs pris en charge.

## B) Ventilation du prix d'achat

Cenovus a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Husky en contrepartie de l'émission de 0,7845 action ordinaire et de 0,0651 bon de souscription de Cenovus contre chaque action ordinaire de Husky. Cenovus a émis 788,5 millions d'actions ordinaires d'une juste valeur de 6,1 G\$ établie d'après le cours de clôture au 31 décembre 2020, soit 7,75 \$, tel qu'il est indiqué à la TSX. De plus, 65,4 millions de bons de souscription d'actions ordinaires ont été émis. Chaque bon de souscription entier donne droit au porteur d'acquérir une action ordinaire de Cenovus pour une période de cinq ans au prix d'exercice de 6,54 \$ par action ordinaire. La juste valeur des bons de souscription a été estimée à 216 M\$. Cenovus a également acquis la totalité des actions privilégiées émises et en circulation de Husky en contrepartie de 36,0 millions d'actions privilégiées de premier rang de Cenovus ayant des modalités essentiellement identiques et une juste valeur de 519 M\$. Les options sur actions en cours de Husky ont également été échangées contre des options sur actions de remplacement de Cenovus. Chaque option sur actions de remplacement donne droit au porteur d'acquérir 0,7845 action ordinaire de Cenovus à un prix d'exercice par action correspondant à une option sur actions de Husky divisée par 0,7845. La juste valeur des options sur actions de remplacement a été estimée à 9 M\$.

La répartition du prix d'achat provisoire est établie d'après la meilleure estimation de la direction des actifs acquis et des passifs repris. À la finalisation de la valeur des actifs nets acquis, des ajustements visant les estimations initiales, notamment le goodwill, pourraient être requis.

Le tableau suivant résume les détails de la contrepartie et les montants des actifs acquis et des passifs repris comptabilisés à la date d'acquisition.

	<b>1<sup>er</sup> janvier 2021</b>
<b>Contrepartie</b>	
Actions ordinaires	6 111
Actions privilégiées	519
Bons de souscription d'actions	216
Options sur actions de remplacement	9
Participation ne donnant pas le contrôle	11
<b>Total de la contrepartie et de la participation ne donnant pas le contrôle</b>	<b>6 866</b>
<b>Actifs identifiables acquis et passifs repris</b>	
Trésorerie	735
Trésorerie soumise à restrictions	164
Comptes débiteurs et produits à recevoir	1 283
Stocks	1 133
Immobilisations corporelles	13 661
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 132
Impôt à long terme à recevoir	202
Autres actifs	198
Participations dans des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	457
Passifs d'impôt différé, montant net	942
Comptes créditeurs et charges à payer	(2 265)
Impôt sur le résultat à payer	(100)
Emprunts à court terme	(40)
Dettes à long terme	(6 602)
Obligations locatives	(1 441)
Passifs relatifs au démantèlement	(2 560)
Autres passifs	(745)
Total de l'actif net identifiable	6 154
Goodwill	712

La juste valeur des créances d'exploitation et autres débiteurs acquis dans le cadre de la transaction s'établissait à 1,1 G\$, assortis d'un montant contractuel brut de 1,2 G\$. À la date d'acquisition, l'estimation la plus appropriée des flux de trésorerie contractuels qui ne devraient pas être recouverts était de 36 M\$.

Le goodwill a été comptabilisé en raison de l'appréciation du cours de l'action de Cenovus à la clôture de l'acquisition et est attribuable au secteur Sables bitumineux où d'importantes synergies opérationnelles devraient être réalisées. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

### C) Coûts d'intégration

Les coûts de transaction découlant de l'arrangement ne tiennent pas compte des frais d'émission d'actions liés aux actions ordinaires, aux actions privilégiées et aux bons de souscription. Les coûts d'intégration comptabilisés dans les états consolidés des résultats comprennent ce qui suit :

Trimestre clos le 31 mars	2021
Coûts de transaction	65
Coûts liés à l'intégration	13
Indemnités de départ	145
	<b>223</b>

### D) Apport aux produits des activités ordinaires et au résultat

L'entreprise acquise a fourni un apport de 4,7 G\$ aux produits des activités ordinaires et de 495 M\$ au résultat sectoriel pour le trimestre clos le 31 mars 2021.

## 5. FRAIS GÉNÉRAUX ET FRAIS D'ADMINISTRATION

Trimestres clos les 31 mars	2021	2020
Charges de personnel	70	29
Frais d'administration et autres	58	26
Charge (recouvrement) de rémunération fondée sur des actions	35	(47)
Charge (recouvrement) d'autres incitatifs à long terme	-	(31)
	<b>163</b>	<b>(23)</b>

## 6. CHARGES FINANCIÈRES

Trimestres clos les 31 mars	2021	2020
Charge d'intérêts – Emprunts à court terme et dette à long terme	142	90
(Escompte net) prime nette au remboursement de la dette à long terme (note 16)	-	(25)
Charge d'intérêts – Obligations locatives (note 17)	44	22
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement (note 19)	48	15
Autres	10	5
	<b>244</b>	<b>107</b>

## 7. (PROFIT) PERTE DE CHANGE, MONTANT NET

Trimestres clos les 31 mars	2021	2020
(Profit) perte de change latent à la conversion des éléments suivants :		
Titres d'emprunt libellés en dollars US et émis au Canada	(130)	589
Autres	(9)	68
<b>(Profit) perte de change latent</b>	<b>(139)</b>	<b>657</b>
<b>(Profit) perte de change réalisé</b>	<b>22</b>	<b>(20)</b>
	<b>(117)</b>	<b>637</b>

## 8. CHARGES DE DÉPRÉCIATION

La société évalue ses unités génératrices de trésorerie (« UGT ») afin de déceler des indices de perte de valeur tous les trimestres ou lorsque des faits ou circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait être supérieure à sa valeur recouvrable. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an.

### Dépréciations des activités en amont en 2021

Au 31 mars 2021, aucun indice de dépréciation ni aucune reprise de perte de valeur ne visaient les UGT des activités en amont de la société.

### Dépréciations des activités en amont en 2020

Au 31 mars 2020, il a été déterminé que le fléchissement des prix à terme des marchandises constituait un indice de dépréciation et la société a donc soumis ses UGT en amont et ses UGT auxquelles se rattache le goodwill à un test de dépréciation. La société a alors établi que la valeur comptable de certaines UGT excédait leur valeur recouvrable et elle a comptabilisé une perte de valeur de 315 M\$ à titre d'amortissement et d'épuisement supplémentaires du secteur Hydrocarbures classiques. Les flux de trésorerie futurs des UGT ont reculé principalement en raison de la contraction des prix à terme des marchandises.

Le tableau suivant résume les pertes de valeur pour le trimestre clos le 31 mars 2020 et les valeurs recouvrables estimatives par UGT à cette date.

Unité génératrice de trésorerie	Perte de valeur	Valeur recouvrable
Clearwater	140	306
Kaybob-Edson	175	414

Au 31 mars 2020, le goodwill ne faisait l'objet d'aucune perte de valeur.

## 9. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat s'établit comme suit :

Trimestres clos les 31 mars	2021	2020
Impôt exigible		
Canada	12	-
Asie-Pacifique	34	-
Autres pays	1	-
<b>Total de la charge d'impôt exigible</b>	<b>47</b>	-
<b>Charge (produit) d'impôt différé</b>	<b>27</b>	(348)
	<b>74</b>	(348)

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, la société a comptabilisé une charge d'impôt exigible ayant principalement trait aux activités dans la région Asie-Pacifique, soit en Chine, ainsi qu'une taxe provinciale visant les activités de Cenovus au Canada.

La ventilation du prix d'achat provisoire tient compte d'un actif d'impôt différé net de 942 M\$ au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Cet actif d'impôt différé net se compose d'une tranche de 862 M\$ liée à la fiscalité au Canada, d'une tranche de 58 M\$ liée à la fiscalité aux États-Unis et d'une tranche de 22 M\$ liée à la fiscalité dans la région Asie-Pacifique. Au Canada, l'actif d'impôt différé net a été porté en réduction du passif d'impôt différé.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la société a comptabilisé un produit d'impôt différé par suite de pertes, exception faite des pertes de change latentes sur la dette à long terme.

## 10. MONTANTS PAR ACTION

### A) Résultat net par action – de base et dilué

Trimestres clos les 31 mars	2021	2020
Résultat net	220	(1 797)
Incidence des dividendes cumulatifs sur les actions privilégiées	(9)	-
<b>Résultat net par action – de base et dilué</b>	<b>211</b>	(1 797)
<b>Nombre moyen pondéré d'actions, de base</b>	<b>2 017,4</b>	1 228,9
Effet dilutif des bons de souscription	17,3	-
<b>Nombre moyen pondéré d'actions, après dilution</b>	<b>2 034,7</b>	1 228,9
<b>Résultat net par action – de base et dilué<sup>1)</sup> (\$)</b>	<b>0,10</b>	(1,46)

<sup>1)</sup> Du fait de leur effet antidilutif, des actions ordinaires potentielles totalisant 5 M\$ et 1,9 M\$ ayant trait à l'exercice hypothétique des options sur actions de remplacement de Cenovus ont été exclues du calcul du résultat net par action dilué.

### B) Dividendes par action ordinaire

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, la société a versé des dividendes de 35 M\$ ou 0,0175 \$ par action ordinaire (77 M\$ ou 0,0625 \$ par action ordinaire pour le trimestre clos le 31 mars 2020). La déclaration d'un dividende sur les actions ordinaires est à l'entière discrétion du conseil d'administration de la société et réexaminée tous les trimestres. Le 6 mai 2021, le conseil d'administration de la société a déclaré un dividende au deuxième trimestre de 0,0175 \$ par action ordinaire, payable le 30 juin 2021 aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits le 15 juin 2021.

### C) Dividende sur actions privilégiées

	2021
Trimestre clos le 31 mars	
Actions privilégiées de premier rang de série 1	2
Actions privilégiées de premier rang de série 2	-
Actions privilégiées de premier rang de série 3	3
Actions privilégiées de premier rang de série 5	2
Actions privilégiées de premier rang de série 7	2
<b>Total des dividendes sur actions privilégiées déclarés et versés</b>	<b>9</b>

La déclaration d'un dividende sur les actions privilégiées est à l'entière discrétion du conseil d'administration de la société et réexaminée tous les trimestres. Le 6 mai 2020, le conseil d'administration de la société a déclaré des dividendes au deuxième trimestre sur les actions privilégiées de premier rang de séries 1, 2, 3, 5 et 7 de Cenovus, payables le 30 juin 2021, d'un montant de 9 M\$, aux détenteurs d'actions privilégiées inscrits le 15 juin 2021.

## 11. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION, MONTANT NET

	Total
Au 31 décembre 2020	623
Entrées d'actifs	18
Charges de prospection	(10)
Variation des passifs relatifs au démantèlement	6
<b>Au 31 mars 2021</b>	<b>637</b>

## 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES, MONTANT NET

	Biens pétroliers et gaziers	Actifs de traitement, de transport et de stockage	Actifs de fabrication	Vente et autres <sup>1)</sup>	Total
<b>COÛT</b>					
Au 31 décembre 2020 <sup>2)</sup>	29 867	218	5 671	1 290	37 046
Acquisition (note 4)	8 661	-	4 423	577	13 661
Entrées d'actifs	296	3	206	31	536
Variation des passifs relatifs au démantèlement	(3)	-	-	6	3
Variation des cours de change et autres	(10)	-	(163)	(10)	(183)
Sorties d'actifs	(48)	-	-	-	(48)
<b>Au 31 mars 2021</b>	<b>38 763</b>	<b>221</b>	<b>10 137</b>	<b>1 894</b>	<b>51 015</b>
<b>AMORTISSEMENT, ÉPUISEMENT ET DÉPRÉCIATION CUMULÉS</b>					
Au 31 décembre 2020 <sup>2)</sup>	8 361	42	2 195	1 037	11 635
Amortissement, épuisement et dépréciation	793	2	136	31	962
Variation des cours de change et autres	17	-	(49)	(2)	(34)
Sorties d'actifs	(36)	-	-	-	(36)
<b>Au 31 mars 2021</b>	<b>9 135</b>	<b>44</b>	<b>2 282</b>	<b>1 066</b>	<b>12 527</b>
<b>VALEUR COMPTABLE</b>					
Au 31 décembre 2020 <sup>2)</sup>	21 506	176	3 476	253	25 411
<b>Au 31 mars 2021</b>	<b>29 628</b>	<b>177</b>	<b>7 855</b>	<b>828</b>	<b>38 488</b>

1) Comprend les actifs de vente, le mobilier de bureau, les agencements, les améliorations locatives, les technologies de l'information et les aéronefs.

2) Les immobilisations corporelles liées aux périodes antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ont été reclassées pour être conformes à la présentation des catégories d'actifs pour la période à l'étude.

### 13. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, MONTANT NET

	Biens immobiliers	Actifs de transport et de stockage <sup>1)</sup>	Actifs de raffinage	Vente et autres	Total
<b>COÛT</b>					
Au 31 décembre 2020 <sup>2)</sup>	495	977	15	15	1 502
Acquisition (note 4)	99	765	138	130	1 132
Entrées d'actifs	1	43	7	3	54
Modifications	1	6	-	-	7
Réévaluation	(2)	-	-	-	(2)
Variation des cours de change et autres	-	(10)	(1)	(3)	(14)
<b>Au 31 mars 2021</b>	<b>594</b>	<b>1 781</b>	<b>159</b>	<b>145</b>	<b>2 679</b>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Au 31 décembre 2020 <sup>2)</sup>	58	293	5	7	363
Amortissement	10	61	6	6	83
Variation des cours de change et autres	-	(10)	1	(1)	(10)
<b>Au 31 mars 2021</b>	<b>68</b>	<b>344</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>436</b>
<b>VALEUR COMPTABLE</b>					
Au 31 décembre 2020 <sup>2)</sup>	437	684	10	8	1 139
<b>Au 31 mars 2021</b>	<b>526</b>	<b>1 437</b>	<b>147</b>	<b>133</b>	<b>2 243</b>

1) Les actifs de transport et de stockage comprennent les wagons, les barges, les navires, les pipelines, les cavités et les réservoirs.

2) Les actifs au titre des droits d'utilisation liés aux périodes antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ont été reclassés pour être conformes à la présentation des catégories d'actifs pour la période à l'étude.

### 14. PARTENARIATS ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

#### A) Partenariats

##### **BP-Husky Refining LLC**

Cenovus détient une participation de 50 % dans Toledo avec l'exploitant, BP, qui est propriétaire et exploitant de la raffinerie de Toledo dans l'Ohio.

##### **Sunrise Oil Sands Partnership**

Cenovus, à titre d'exploitant, détient une participation de 50 % dans Sunrise avec BP Canada, qui est propriétaire et exploitant du projet de sables bitumineux dans le nord de l'Alberta.

##### **WRB Refining LP**

Cenovus détient une participation de 50 % dans WRB avec l'exploitant, Phillips 66, qui est propriétaire et exploitant de la raffinerie de Wood River dans l'Illinois et de la raffinerie de Borger au Texas.

#### B) Coentreprises

##### **Husky-CNOOC Madura Ltd.**

La société détient un contrôle conjoint de 40 % dans HCML, qui exerce des activités de prospection et de production de ressources pétrolières et gazières au large des côtes de l'Indonésie. La quote-part de la société dans le résultat tiré de la coentreprise est inscrite aux états consolidés du résultat dans le secteur Production extracôtère.

Les tableaux ci-après présentent l'information financière comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence pour HCML.

##### **Résultats d'exploitation**

Trimestre clos le 31 mars	2021
Produits des activités ordinaires	119
Charges	127
Résultat net	(8)

### État de la situation financière

	<b>31 mars 2021</b>
Actif courant <sup>1)</sup>	<b>219</b>
Actif non courant	<b>1 488</b>
Passif courant	<b>80</b>
Passif non courant <sup>2)</sup>	<b>1 084</b>
Actif net	<b>543</b>

1) Comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 54 M\$.

2) Tient compte du produit différé de 7 M\$ relativement à des engagements d'achat ferme à l'égard des volumes de production de gaz naturel provenant de BD Field dont l'acheteur ne prend pas livraison. Aux termes du contrat, l'acheteur dispose de la durée intégrale du contrat pour prendre livraison de ces volumes.

La participation de 12 M\$ de la société et la valeur comptable de 432 M\$ de la quote-part de l'actif net ne représentent pas le contrôle conjoint de 40 % des produits des activités ordinaires, des charges et de l'actif net de HCML en raison des différences que présentent les méthodes comptables de la coentreprise et de la société. En outre, le passif non courant de la coentreprise n'est pas inclus dans la valeur comptable de l'actif net de la société en raison de la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence.

### Husky Midstream Limited Partnership

La société détient une participation de 35 % dans HMLP, qui est propriétaire d'actifs médians, notamment des pipelines, des installations de stockage et d'autres actifs d'infrastructures auxiliaires en Alberta et en Saskatchewan. Power Assets Holdings Ltd. et CK Infrastructure Holdings Ltd. détiennent respectivement une participation de 49 % et de 16 % dans HMLP.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, HMLP a dégagé un résultat net de 26 M\$. La quote-part du résultat net de HMLP en fonction de la participation de la société ne correspond pas au contrôle conjoint de 35 % en raison de la nature de l'entente de partage des profits définie dans l'accord de partenariat. La quote-part du résultat revenant à la société varie en fonction de certains seuils de résultat. Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, la société n'a pas comptabilisé sa perte nette avant impôt de 7 M\$ relativement à HMLP, étant donné que la valeur comptable de la participation de la société correspond à néant.

La valeur comptable de la participation de la société correspond à néant en raison de la baisse des distributions prévues en fonction de la structure de partage des profits du partenariat. De ce fait, la quote-part de la perte n'est pas comptabilisée. Au 31 mars 2021, la société avait accumulé 4 M\$ en pertes et autres éléments du résultat global non comptabilisés, après impôt. La société comptabilise sa quote-part du résultat de la coentreprise seulement si cette quote-part est supérieure au cumul de la perte non comptabilisée, et ce, dans les états consolidés du résultat dans le secteur Sables bitumineux.

### C) Entreprise associée

#### Headwater Exploration Inc.

La société détient une participation de 26 % dans Headwater Exploration Inc. (« Headwater »), société ouverte spécialisée dans la prospection et la production, qui prend part à la mise en valeur des actifs Marten Hills dans le nord de l'Alberta. La quote-part revenant à la société du résultat de cette entreprise associée est inscrite dans les états consolidés du résultat dans le secteur Activités non sectorielles et éliminations.

Le tableau ci-après présente l'information financière comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence pour Headwater.

	<b>2021</b>
Trimestre clos le 31 mars	
Résultat net <sup>1)</sup>	<b>6</b>
Participation	<b>26 %</b>
<b>Quote-part</b>	<b>2</b>

1) A trait au résultat net de Headwater pour le trimestre précédent en raison des dates de clôture.

## 15. AUTRES ACTIFS

	<b>31 mars 2021</b>	31 décembre 2020
Immobilisations incorporelles	<b>85</b>	89
Placements privés en titres de capitaux propres (note 25)	<b>53</b>	52
Investissement net dans des contrats de location-financement	<b>63</b>	52
Créances à long terme <sup>1)</sup>	<b>138</b>	11
Métaux précieux	<b>95</b>	-
Autres	<b>34</b>	12
	<b>468</b>	216

1) Compte tenu du produit d'assurance de 97 M\$, acquis dans le cadre de l'arrangement, relativement à un incident survenu à la raffinerie Superior en 2018.

## 16. DETTE ET STRUCTURE FINANCIÈRE

### A) Emprunts à court terme

	Notes	31 mars 2021	31 décembre 2020
Facilités remboursables à vue non engagées	i	140	-
Facilités remboursables à vue non engagées de WRB	ii	126	121
Facilité remboursable à vue non engagée de Sunrise	iii	-	-
<b>Capital total de la dette</b>		<b>266</b>	<b>121</b>

#### i) Facilités remboursables à vue non engagées

À la clôture de l'arrangement le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la société a pris en charge les facilités de crédit remboursables à vue non engagées de 975 M\$ de Husky, dont une tranche de 850 M\$ peut être prélevée à des fins générales, la totalité du montant pouvant servir à l'émission de lettres de crédit. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'encours de cette facilité s'élevait à 40 M\$. De plus, les lettres de crédit émises au 1<sup>er</sup> janvier 2021 totalisaient 427 M\$.

Au 31 mars 2021, la société dispose de facilités remboursables à vue non engagées de 2,5 G\$ (1,6 G\$ au 31 décembre 2020), dont une tranche de 1,5 G\$ (600 M\$ au 31 décembre 2020) peut être prélevée à des fins générales; la totalité du montant peut servir à l'émission de lettres de crédit. Au 31 mars 2021, outre le montant prélevé, les lettres de crédit émises totalisaient 565 M\$ (441 M\$ au 31 décembre 2020).

#### ii) Facilités remboursables à vue non engagées de WRB

WRB dispose de facilités remboursables à vue non engagées de 300 M\$ US (quote-part de la société de 150 M\$ US) pouvant servir à combler ses besoins en fonds de roulement à court terme.

#### iii) Facilité remboursable à vue non engagée de Sunrise

Sunrise dispose d'une facilité remboursable à vue non engagée de 10 M\$ qui peut être prélevée à des fins générales (quote-part de la société de 5 M\$).

### B) Dette à long terme

	Notes	31 mars 2021	31 décembre 2020
Emprunt à terme renouvelable <sup>1)</sup>	i	400	-
Billets non garantis libellés en dollars canadiens	ii	2 750	-
Billets non garantis libellés en dollars américains	ii	10 419	7 510
<b>Capital total de la dette</b>		<b>13 569</b>	<b>7 510</b>
Montant net des primes (escomptes) et coûts de transaction liés à la dette <sup>2)</sup>		378	(69)
<b>Dette à long terme</b>		<b>13 947</b>	<b>7 441</b>

1) L'emprunt à terme renouvelable peut comprendre des acceptations bancaires, des emprunts au TIOL, des emprunts au taux préférentiel et des emprunts au taux de base américain.

2) Compte tenu de primes sur la dette de 445 M\$ relativement aux billets non garantis libellés en dollars canadiens et aux billets non garantis libellés en dollars américains évaluées à la juste valeur et prises en charge dans le cadre de l'arrangement.

Au 31 mars 2021, la société respectait toutes les conditions de ses conventions d'emprunt. Aux termes des facilités de crédit engagées de Cenovus, la société est tenue de conserver un ratio dette totale/capitaux permanents, tel qu'il est défini dans les conventions, ne dépassant pas 65 %. Le ratio de la société est nettement en deçà de cette limite.

Le 31 mars 2021, Cenovus et Husky se sont regroupées en une seule et même entité et Cenovus est devenue l'unique débiteur de tous les billets de Husky.

#### i) Facilités de crédit engagées

À la clôture de l'arrangement le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la société a pris en charge les facilités de crédit engagées de 4,0 G \$ de Husky. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'encours de la facilité s'établissait à 350 M\$.

Au 31 mars 2021, la société disposait de facilités de crédit engagées de 8,5 G\$, y compris celles qui ont été prises en charge dans le cadre de l'arrangement et qui s'établissent comme suit :

- une facilité de crédit engagée de 2,0 G\$ venant à échéance le 19 juin 2022;
- une facilité de crédit engagée de 4,5 G \$ composée d'une tranche de 1,2 G\$ venant à échéance le 30 novembre 2022 et d'une tranche de 3,3 G\$ venant à échéance le 30 novembre 2023;
- une facilité de crédit engagée de 2,0 G\$ venant à échéance le 9 mars 2024.

**ii) Billets non garantis libellés en dollars canadiens et billets non garantis libellés en dollars américains**

À la clôture de l'arrangement le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la société a pris en charge les billets non garantis libellés en dollars canadiens de Husky assortis d'une juste valeur de 2,9 G\$ (notionnel de 2,8 G\$) ainsi que les billets non garantis libellés en dollars américains de celle-ci assortis d'une juste valeur de 3,4 G\$ (notionnel de 2,4 G\$ US ou 3,0 G\$ CA).

Le solde du capital des billets non garantis libellés en dollars canadiens de la société s'établit comme suit :

	<b>31 mars 2021</b>	31 décembre 2020
3,55 % échéant le 12 mars 2025	<b>750</b>	-
3,60 % échéant le 10 mars 2027	<b>750</b>	-
3,50 % échéant le 7 février 2028	<b>1 250</b>	-
	<b>2 750</b>	-

Le solde du capital des billets non garantis libellés en dollars américains de la société s'établit comme suit :

	<b>31 mars 2021</b>		31 décembre 2020	
	<b>Montant du capital en \$ US</b>	<b>Total équivalent en \$ CA</b>	Montant du capital en \$ US	Total équivalent en \$ CA
3,95 %, échéant le 15 avril 2022	<b>500</b>	<b>629</b>	-	-
3,00 %, échéant le 15 août 2022	<b>500</b>	<b>629</b>	500	637
3,80 %, échéant le 15 septembre 2023	<b>450</b>	<b>566</b>	450	573
4,00 %, échéant le 15 avril 2024	<b>750</b>	<b>943</b>	-	-
5,38 %, échéant le 15 juillet 2025	<b>1 000</b>	<b>1 257</b>	1 000	1 273
4,25 %, échéant le 15 avril 2027	<b>962</b>	<b>1 210</b>	962	1 225
4 40 %, échéant le 15 avril 2029	<b>750</b>	<b>943</b>	-	-
5,25 %, échéant le 15 juin 2037	<b>583</b>	<b>733</b>	583	742
6,80 %, échéant le 15 septembre 2037	<b>387</b>	<b>486</b>	-	-
6,75 %, échéant le 15 novembre 2039	<b>1 390</b>	<b>1 749</b>	1 390	1 770
4,45 %, échéant le 15 septembre 2042	<b>155</b>	<b>195</b>	155	198
5,20 %, échéant le 15 septembre 2043	<b>58</b>	<b>73</b>	58	74
5,40 %, échéant le 15 juin 2047	<b>800</b>	<b>1 006</b>	800	1 018
	<b>8 285</b>	<b>10 419</b>	5 898	7 510

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la société a versé 81 M\$ US afin de racheter une partie de ses billets non garantis d'un capital de 100 M\$ US. Un profit au rachat de 25 M\$ a été comptabilisé dans les charges financières.

**C) Structure financière**

Les objectifs ciblés par Cenovus pour sa structure financière n'ont pas changé par rapport aux périodes précédentes. La structure financière de Cenovus se compose des capitaux propres et de la dette nette. La dette nette comprend les emprunts à court terme et la partie courante et la partie non courante de la dette à long terme de la société, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de placements à court terme. Les objectifs de la société en matière de gestion de sa structure financière visent à maintenir une souplesse financière, à préserver son accès aux marchés des capitaux, à s'assurer d'être en mesure de financer la croissance générée en interne et à financer les acquisitions potentielles tout en maintenant sa capacité à remplir ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. Pour assurer sa résilience financière, Cenovus peut, entre autres initiatives, ajuster le montant de ses dépenses d'investissement et de ses charges d'exploitation, effectuer des prélèvements sur ses facilités de crédit ou rembourser des emprunts en cours, ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, racheter des actions ordinaires ou privilégiées de la société aux fins d'annulation, émettre de nouveaux titres d'emprunt ou de nouvelles actions.

Cenovus surveille sa structure financière et ses besoins de financement à l'aide notamment de mesures financières non conformes aux PCGR, soit le ratio dette nette/bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et dotation aux amortissements (« BAIIA ajusté ») et le ratio dette nette/capitaux permanents. Ces ratios sont des mesures de la santé financière générale de la société et sont utilisés pour gérer son endettement global.

Cenovus vise un ratio dette nette/BAIIA ajusté inférieur à 2,0x à long terme. Ce ratio peut parfois être supérieur à celui ciblé en raison de facteurs comme la faiblesse persistante des prix des marchandises.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)  
Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire  
Période close le 31 mars 2021

**Ratio dette nette/BAIIA ajusté**

	<b>31 mars 2021</b>	31 décembre 2020
Emprunts à court terme	<b>266</b>	121
Dettes à long terme	<b>13 947</b>	7 441
Déduire : Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>(873)</b>	(378)
Dettes nettes	<b>13 340</b>	7 184
Résultat net	<b>(362)</b>	(2 379)
Ajouter (déduire) :		
Charges financières	<b>673</b>	536
Produit d'intérêts	<b>(12)</b>	(9)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	<b>(429)</b>	(851)
Amortissement, épuisement et dépréciation	<b>3 566</b>	3 464
Coûts de prospection	<b>94</b>	91
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques	<b>(114)</b>	56
(Profit) perte de change, montant net	<b>(935)</b>	(181)
Réévaluation du paiement conditionnel	<b>237</b>	(80)
(Profit) perte à la sortie d'actifs	<b>(94)</b>	(81)
Autres (produits) charges, montant net	<b>(26)</b>	40
Quote-part du résultat des entreprises liées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	<b>(14)</b>	-
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	<b>2 584</b>	606
	<b>5,2x</b>	<b>11,9x</b>

**Ratio dette nette/BAIIA ajusté**

1) Calculé sur les 12 derniers mois.

**Ratio dette nette/capitaux permanents**

	<b>31 mars 2021</b>	31 décembre 2020
Dettes nettes	<b>13 340</b>	7 184
Capitaux propres	<b>23 618</b>	16 707
	<b>36 958</b>	23 891
<b>Ratio dette nette/capitaux permanents</b>	<b>36 %</b>	30 %

**17. OBLIGATIONS LOCATIVES**

	<b>Total</b>
31 décembre 2020	1 757
Acquisition (note 4)	1 441
Entrées d'actifs	54
Charge d'intérêts (note 6)	44
Palements de loyers	(119)
Modifications	7
Réévaluation	(2)
Variation des cours de change et autres	(10)
<b>31 mars 2021</b>	<b>3 172</b>
Déduire : Partie courante	<b>287</b>
Partie non courante	<b>2 885</b>

La société a des obligations locatives au titre de contrats visant des locaux à bureaux, des actifs de transport et de stockage, y compris des barges, des navires, des pipelines, des cavités, des wagons et des réservoirs, des actifs liés à la vente et autre matériel de raffinage et mobile. La durée des contrats de location est négociée pour chaque contrat et est assortie d'un large éventail de modalités.

La société a des paiements de loyers variables liés à des impôts fonciers visant des contrats liés à des biens immobiliers. Les contrats de location à court terme sont des contrats de location dont la durée est d'au plus douze mois.

La société a tenu compte des options de prolongation dans le calcul des obligations locatives, en vertu desquelles la société a le droit de prolonger la durée d'un contrat de location, à son gré, et qu'elle est raisonnablement certaine d'exercer l'option de prolongation. La société n'a prévu aucune option de résiliation significative et les montants résiduels ne sont pas importants.

## 18. PAIEMENT CONDITIONNEL

	<b>Total</b>
31 décembre 2020	63
Réévaluation <sup>1)</sup>	187
Obligations réglées ou à payer	(33)
<b>31 mars 2021</b>	<b>217</b>
Déduire : Partie courante	<b>198</b>
Partie non courante	<b>19</b>

1) Le paiement conditionnel est inscrit à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont constatées en résultat net.

Dans le cadre de l'acquisition (l'« acquisition en 2017 ») auprès de ConocoPhillips Company et de certaines de ses filiales (collectivement, « ConocoPhillips »), Cenovus a convenu de verser des paiements trimestriels à ConocoPhillips au cours des cinq années suivant le 17 mai 2017 pour chaque trimestre où le prix moyen du pétrole brut du Western Canadian Select (« WCS ») sera supérieur à 52,00 \$ le baril. Le paiement trimestriel sera de 6 M\$ pour chaque dollar en excédent du prix du WCS de 52,00 \$ le baril. Le calcul comporte un mécanisme d'ajustement tenant compte de certaines interruptions de production importantes à Foster Creek et à Christina Lake, qui pourra réduire le montant d'un paiement conditionnel. Le paiement éventuel n'est pas plafonné. Au 31 mars 2021, le montant exigible en vertu de cette convention se chiffrait à 33 M\$ (néant au 31 décembre 2020).

## 19. PASSIFS RELATIFS AU DÉMANTÈLEMENT

La provision au titre du démantèlement correspond à la valeur actuelle des coûts futurs prévus liés à la mise hors service de sites de puits en production, d'installations de traitement en amont, d'immobilisations corporelles terrestres et sous-marines, d'actifs de fabrication et de vente ainsi que du terminal de transport ferroviaire de pétrole brut.

La valeur comptable totale de l'obligation s'établit comme suit :

	<b>Total</b>
31 décembre 2020	1 248
Acquisition (note 4)	2 560
Obligations prises en charge	11
Obligations réglées	(20)
Passifs cédés	(9)
Variation des flux de trésorerie futurs estimatifs	(2)
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement (note 6)	48
Écart de conversion	(1)
<b>31 mars 2021</b>	<b>3 835</b>

Au 31 mars 2021, le montant des flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs requis pour régler les obligations a été actualisé au moyen d'un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit de 5,0 % (5,0 % au 31 décembre 2020). La société prévoit régler des passifs liés au démantèlement d'environ 150 M\$ en 2021.

La société dépose de la trésorerie dans des comptes avec restrictions qui sera affectée aux passifs relatifs au démantèlement au large des côtes de la Chine, conformément à la réglementation de la République populaire de Chine.

## 20. AUTRES PASSIFS

	<b>31 mars 2021</b>	31 décembre 2020
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	<b>306</b>	91
Contrats liés au projet d'expansion de West White Rose <sup>1)</sup>	<b>259</b>	-
Provisions au titre de contrats déficitaires	<b>117</b>	39
Provision au titre du projet de pipeline Keystone XL	<b>100</b>	-
Provisions au titre des activités de forage	<b>56</b>	-
Incitatif à long terme à l'intention des employés	<b>45</b>	33
Produit différé	<b>41</b>	-
Autres	<b>94</b>	18
	<b>1 018</b>	181

1) Il s'agit des contrats liés au projet d'expansion de West White Rose pris en charge dans le cadre de l'arrangement le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## 21. CAPITAL SOCIAL ET BONS DE SOUSCRIPTION

### A) Autorisé

Cenovus est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre d'actions privilégiées de premier et de second rang ne dépassant pas, au total, 20 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Les actions privilégiées de premier et de second rang peuvent être émises en une ou plusieurs séries et être assorties de droits et conditions établis par le conseil d'administration de la société avant leur émission, sous réserve des statuts de la société. Avant la clôture de l'arrangement, les statuts de Cenovus ont été modifiés afin de créer les actions privilégiées de premier rang des séries 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 de la société.

### B) Émis et en circulation – actions ordinaires

	31 mars 2021		31 décembre 2020	
	Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	Montant	Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	Montant
En circulation à l'ouverture de la période	1 228 870	11 040	1 228 828	11 040
Émises dans le cadre de l'arrangement (note 4)	788 518	6 111	-	-
Émises à l'exercice de bons de souscription (note 21D)	100	1	-	-
Émises aux termes du régime d'options sur actions (note 23)	5	-	42	-
<b>En circulation à la clôture de la période</b>	<b>2 017 493</b>	<b>17 152</b>	<b>1 228 870</b>	<b>11 040</b>

Au 31 mars 2021, 29 millions (27 millions au 31 décembre 2020) d'actions ordinaires pouvaient être éventuellement émises aux termes du régime d'options sur actions.

### C) Émis et en circulation – actions privilégiées

	31 mars 2021	
	Nombre d'actions privilégiées (en milliers)	Montant
En circulation à l'ouverture de la période	-	-
Émises dans le cadre de l'arrangement (note 4)	36 000	519
<b>En circulation à la clôture de la période</b>	<b>36 000</b>	<b>519</b>

#### Actions privilégiées de premier rang de série 1 de Cenovus

Le 1<sup>er</sup> mars 2021, la société a annoncé qu'elle n'avait pas l'intention d'exercer son droit de rachat visant ses actions privilégiées de premier rang de série 1 le 31 mars 2021. De ce fait, sous réserve de certaines conditions, les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 1 ont été avisés de leur droit de choisir l'une des options suivantes à l'égard de leurs actions : conserver une partie ou la totalité de leurs actions privilégiées de premier rang de série 1 et continuer de recevoir un dividende à taux fixe annuel versé chaque trimestre; ou convertir, à raison de une pour une, une partie ou la totalité de leurs actions privilégiées de premier rang de série 1 en actions privilégiées de premier rang de série 2 de Cenovus et recevoir un dividende à taux variable trimestriel. En mars 2021, 274 000 actions privilégiées de premier rang de série 1 ont été remises aux fins de conversion. Au 31 mars 2021, 11 millions d'actions privilégiées de premier rang de série 1 de Cenovus étaient émises et en circulation. Le nouveau dividende à taux fixe annuel visant les actions privilégiées de premier rang de série 1 pour la période quinquennale débutant le 31 mars 2021 et allant jusqu'au 31 mars 2026, exclusivement, est assorti d'un taux de 2,58 %, soit la somme du taux de rendement de 0,85 % des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans majoré de 1,73 % conformément aux modalités des actions privilégiées de premier rang de série 1. Pour la période précédente prenant fin le 30 mars 2021, le dividende à taux fixe annuel était assorti d'un taux de 2,40 %.

#### Actions privilégiées de premier rang de série 2 de Cenovus

Le 1<sup>er</sup> mars 2021, la société a annoncé qu'elle n'avait pas l'intention d'exercer son droit de rachat visant ses actions privilégiées de premier rang de série 2 le 31 mars 2021. De ce fait, sous réserve de certaines conditions, les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 2 ont été avisés de leur droit de choisir l'une des options suivantes à l'égard de leurs actions : conserver une partie ou la totalité de leurs actions privilégiées de série 2 et continuer de recevoir un dividende à taux variable annuel versé chaque trimestre ou convertir, à raison de une pour une, une partie ou la totalité de leurs actions privilégiées de série 2 en actions privilégiées de premier rang de série 1 de Cenovus et recevoir un dividende trimestriel à taux fixe. En mars 2021, 578 000 actions privilégiées de premier rang de série 2 ont été remises aux fins de conversion. Au 31 mars 2021, 1 million d'actions privilégiées de premier rang de série 2 de Cenovus étaient émises et en circulation. Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 2 auront le droit de recevoir des dividendes à taux variable trimestriels cumulatifs, dont le taux est ajusté chaque trimestre pour correspondre au taux de rendement des bons du Trésor du gouvernement à 90 jours majoré de 1,73 %. Le dividende à taux variable était assorti d'un taux de 1,84 % pour la période précédente prenant fin le

30 mars 2021. Le nouveau dividende à taux variable trimestriel pour la période débutant le 31 mars 2021 et allant jusqu'au 30 juin 2021, exclusivement, est assorti d'un taux de 1,80 %.

**Actions privilégiées de premier rang de série 3 de Cenovus**

Au 31 mars 2021, 10 millions d'actions privilégiées de premier rang de série 3 de Cenovus étaient émises et en circulation. Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 3 ont le droit de recevoir un dividende à taux fixe trimestriel cumulatif assorti d'un taux annuel de 4,69 % pour la période initiale prenant fin le 31 décembre 2024 lorsque le conseil d'administration de la société en déclare. Par la suite, le taux de dividende sera ajusté tous les cinq ans à un taux correspondant au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans majoré de 3,13 %. Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 3 auront le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang de série 4, sous réserve de certaines conditions, le 31 décembre 2024 et le 31 décembre de chaque période quinquennale subséquente. Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 4 auront le droit de recevoir des dividendes à taux variable trimestriels cumulatifs à un taux correspondant au taux de rendement des bons du Trésor du gouvernement à 90 jours majoré de 3,13 %.

**Actions privilégiées de premier rang de série 5 de Cenovus**

Au 31 mars 2021, 8 millions d'actions privilégiées de premier rang de série 5 de Cenovus étaient émises et en circulation. Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 5 ont le droit de recevoir un dividende à taux fixe trimestriel cumulatif assorti d'un taux annuel de 4,59 % pour la période initiale prenant fin le 31 mars 2025 lorsque le conseil d'administration de la société en déclare. Par la suite, le taux de dividende sera ajusté tous les cinq ans à un taux correspondant au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans majoré de 3,57 %. Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 5 auront le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang de série 6, sous réserve de certaines conditions, le 31 mars 2025 et le 31 mars de chaque période quinquennale subséquente. Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 6 auront le droit de recevoir des dividendes à taux variable trimestriels cumulatifs à un taux correspondant au taux de rendement des bons du Trésor du gouvernement à 90 jours majoré de 3,57 %.

**Actions privilégiées de premier rang de série 7 de Cenovus**

Au 31 mars 2021, 6 millions d'actions privilégiées de premier rang de série 7 de Cenovus étaient émises et en circulation. Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 7 ont le droit de recevoir un dividende à taux fixe trimestriel cumulatif assorti d'un taux annuel de 3,94 % pour la période initiale prenant fin le 30 juin 2025 lorsque le conseil d'administration de la société en déclare. Par la suite, le taux de dividende sera ajusté tous les cinq ans à un taux correspondant au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans majoré de 3,52 %. Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 7 auront le droit, à leur gré, de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang de série 8, sous réserve de certaines conditions, le 30 juin 2025 et le 30 juin de chaque période quinquennale subséquente. Les détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de série 8 auront le droit de recevoir des dividendes à taux variable trimestriels cumulatifs à un taux correspondant au taux de rendement des bons du Trésor du gouvernement à 90 jours majoré de 3,52 %.

**Actions privilégiées de second rang de Cenovus**

Aucune action privilégiée de second rang n'était en circulation au 31 mars 2021 (néant au 31 décembre 2020).

**D) Émis et en circulation – Bons de souscription**

	<b>31 mars 2021</b>	
	<b>Nombre de bons de souscription (en milliers)</b>	<b>Montant</b>
En circulation à l'ouverture de la période	-	-
Émis dans le cadre de l'arrangement (note 4)	<b>65 433</b>	<b>216</b>
Exercé et actions ordinaires émises (note 21B)	<b>(100)</b>	-
<b>En circulation à la clôture de la période</b>	<b>65 333</b>	<b>216</b>

Le prix d'exercice des bons de souscription émis dans le cadre de l'arrangement était de 6,54 \$.

## 22. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Régimes à prestations définies	Instruments de capitaux propres de sociétés fermées	Écart de change	Total
Au 31 décembre 2019	(2)	27	802	827
Autres éléments du résultat global, avant impôt	2	2	399	403
Charge d'impôt sur le résultat	-	-	-	-
Au 31 mars 2020	-	29	1 201	1 230
Au 31 décembre 2020	(10)	27	758	775
Autres éléments du résultat global, avant impôt	21	-	(133)	(112)
Charge d'impôt sur le résultat	(5)	-	-	(5)
<b>Au 31 mars 2021</b>	<b>6</b>	<b>27</b>	<b>625</b>	<b>658</b>

## 23. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Cenovus offre plusieurs régimes de rémunération fondée sur des actions, notamment des options sur actions assorties des DRN connexes, des options sur actions de remplacement de Cenovus, des UAR, des UANR et des UAD. Dans le cadre de l'arrangement, à la clôture de la transaction le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les options sur actions de Husky en cours ont été remplacées par des options sur actions de remplacement de Cenovus. Chaque option sur actions de remplacement de Cenovus donne à son porteur le droit d'acquérir 0,7845 action ordinaire de Cenovus au prix d'exercice par action d'une option sur actions de Husky divisée par 0,7845. Les tableaux qui suivent présentent l'information concernant les régimes de rémunération fondée sur des actions de la société :

	Titres en cours (en milliers)	Titres susceptibles d'exercice (en milliers)
31 mars 2021		
Droits de règlement net	27 917	17 828
Options sur actions de remplacement de Cenovus	17 352	12 938
Unités d'actions liées au rendement	7 301	-
Unités d'actions de négociation restreinte	6 444	-
Unités d'actions différées	1 611	1 611

Le prix d'exercice moyen pondéré des DRN et des options sur actions de remplacement de Cenovus en cours au 31 mars 2021 s'établissait respectivement à 13,44 \$ et à 15,73 \$.

	Titres attribués (en milliers)	Titres dont les droits sont acquis ayant fait l'objet d'un exercice ou d'un versement (en milliers)
Trimestre clos le 31 mars 2021		
Droits de règlement net	5 847	5
Options sur actions de remplacement de Cenovus	18 882	70
Unités d'actions liées au rendement	5 958	7 906
Unités d'actions de négociation restreinte	6 363	8 227
Unités d'actions différées	315	40

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, 5 000 DRN, assortis d'un prix d'exercice moyen pondéré de 9,48 \$, ont été exercés et ont fait l'objet d'un règlement net contre trésorerie (voir note 21).

Le tableau qui suit résume la charge (le produit) de rémunération fondée sur des actions comptabilisée pour l'ensemble des régimes :

Trimestres clos les 31 mars	2021	2020
Droits de règlement net	5	4
Options sur actions de remplacement de Cenovus	7	-
Unités d'actions liées au rendement	12	(22)
Unités d'actions de négociation restreinte	6	(17)
Unités d'actions différées	5	(12)
<b>Charge (produit) de rémunération fondée sur des actions</b>	<b>35</b>	<b>(47)</b>
<b>Coûts de la rémunération fondée sur des actions incorporés à l'actif</b>	<b>1</b>	<b>(14)</b>
<b>Total de la rémunération fondée sur des actions</b>	<b>36</b>	<b>(61)</b>

## 24. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions avec HMLP sont des transactions entre parties liées étant donné que la société détient une participation de 35 % dans HMLP (voir note 14).

En tant qu'exploitant des actifs que détient HMLP, Cenovus fournit des services de gestion à l'égard desquels elle recouvre des coûts au titre de services partagés.

La société fait également office de maître d'œuvre pour HMLP dans le cadre de projets de construction aux termes de contrats à prix fixe ou de structures de recouvrement des coûts assorties de certaines restrictions. Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, la société a facturé 32 M\$ à HMLP au titre de services de construction et de gestion.

La société verse des droits d'accès à HMLP au titre de l'utilisation de ses réseaux pipeliniers aux fins des activités de fluidification de Cenovus. Cenovus verse également à HMLP des frais de services de transport et de stockage. Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, la société a engagé des coûts de 72 M\$ au titre de l'utilisation des réseaux pipeliniers de HML, ainsi que de frais de services de transport et de stockage.

## 25. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers de Cenovus comprennent la trésorerie et ses équivalents, les comptes débiteurs et produits à recevoir, la trésorerie soumise à restrictions l'investissement net dans des contrats de location-financement, les comptes créditeurs et charges à payer, les actifs et passifs liés à la gestion des risques, les instruments de capitaux propres dans des sociétés fermées, les créances à long terme, les obligations locatives, le paiement conditionnel, les emprunts à court terme et la dette à long terme. Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques découlent de l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

### A) Juste valeur des instruments financiers non dérivés

En raison de leur échéance à court terme, la trésorerie et ses équivalents, les comptes débiteurs et produits à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer, et les emprunts à court terme ont une juste valeur qui avoisine leur valeur comptable.

La juste valeur de la trésorerie soumise à restrictions, des créances à long terme et de l'investissement net dans des contrats de location-financement se rapproche de leur valeur comptable, en raison du caractère non négociable de ces instruments.

La dette à long terme est comptabilisée au coût amorti. La juste valeur estimative des titres d'emprunt à long terme a été établie en fonction des cours des titres d'emprunt à long terme sur le marché secondaire à la clôture de la période (niveau 2). Au 31 mars 2021, la valeur comptable de la dette à long terme de Cenovus s'établissait à 13 947 M\$ et sa juste valeur à 14 826 M\$ (valeur comptable de 7 441 M\$ et juste valeur de 8 608 M\$ au 31 décembre 2020).

Les instruments de capitaux propres classés à la JVAERG se composent des titres de capitaux propres dans des sociétés fermées. La société classe certains instruments de capitaux propres dans des sociétés fermées à la JVAERG, car ils ne sont pas détenus à des fins de transaction et que les variations de la juste valeur ne rendent pas compte des activités de la société. Ces actifs sont comptabilisés à la juste valeur à titre d'autres actifs aux états consolidés de la situation financière. La juste valeur est établie en fonction de transactions récentes visant des titres de sociétés fermées (niveau 3), s'il y a eu de telles transactions.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des variations de la juste valeur des instruments de capitaux propres de sociétés fermées classés à la JVAERG.

	<b>Total</b>
31 décembre 2020	<b>52</b>
Acquisition	<b>1</b>
<b>31 mars 2021</b>	<b>53</b>

### B) Juste valeur des actifs et des passifs liés à la gestion des risques

Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques de la société comprennent des swaps, des contrats à terme et des contrats à terme de gré à gré sur le pétrole brut, sur le gaz naturel et sur les produits raffinés et, s'il en est, des options, outre des contrats à terme et des swaps sur les condensats ainsi que des swaps de change et des swaps de taux d'intérêt. Les contrats de pétrole brut, de condensats, de gaz naturel et de produits raffinés sont comptabilisés à leur juste valeur estimative établie en fonction de la différence entre le prix prévu par contrat et le prix à terme à la clôture de la période pour la même marchandise, selon des prix cotés sur les marchés ou le prix à terme à la clôture de la période pour la même marchandise, extrapolé pour la durée du contrat (niveau 2). La juste valeur des swaps de cours de change est calculée à l'aide de modèles d'évaluation externes qui intègrent des données observables sur le marché, dont des courbes des cours de change (niveau 2), et la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée à l'aide de modèles d'évaluation externes qui intègrent des données observables sur le marché, dont des courbes des taux d'intérêt (niveau 2). La juste valeur des swaps de devises et de taux d'intérêt est calculée à l'aide de modèles d'évaluation externes qui intègrent des données observables sur le marché, dont des courbes des taux de change (niveau 2) et des courbes des taux d'intérêt (niveau 2).

#### Sommaire des positions de gestion des risques non dénouées

	31 mars 2021			31 décembre 2020		
	Gestion des risques			Gestion des risques		
	Actif	Passif	Montant net	Actif	Passif	Montant net
Pétrole brut, gaz naturel, condensat et produits raffinés	111	29	82	5	58	(53)

Le tableau ci-dessous présente la hiérarchie des justes valeurs de la société s'appliquant aux actifs et aux passifs liés à la gestion des risques comptabilisés à la juste valeur.

	31 mars 2021	31 décembre 2020
Niveau 2 – Prix tirés de données observables ou confirmés dans le marché	82	(53)

Les prix tirés de données observables ou confirmés dans le marché s'entendent de la juste valeur de contrats évalués en partie à l'aide de prix cotés dans le marché et en partie avec des données observables et confirmées dans le marché.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs liés à la gestion des risques de Cenovus du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2021:

	<b>2021</b>
Juste valeur des contrats à l'ouverture de la période	<b>(53)</b>
Acquisition	<b>(14)</b>
Juste valeur des contrats conclus durant la période	<b>342</b>
Variation de la juste valeur des contrats en cours à l'ouverture de l'exercice et des contrats conclus durant la période	<b>(194)</b>
Profit (perte) de change latent sur les contrats libellés en dollars américains	<b>1</b>
<b>Juste valeur des contrats à la clôture de la période</b>	<b>82</b>

### C) Juste valeur du paiement conditionnel

Le paiement conditionnel est inscrit à la juste valeur aux états consolidés de la situation financière. La juste valeur est établie en déterminant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus à l'aide d'un modèle d'évaluation du prix des options (niveau 3), qui suppose que la distribution des probabilités pour le WCS repose sur la volatilité des options sur le West Texas Intermediate (« WTI »), la volatilité des options sur le cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain et le prix à terme du WTI et du WCS, et actualisée au taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit de 2,1 %. La juste valeur du paiement conditionnel a été établie par l'équipe d'évaluation interne de Cenovus composée de personnes compétentes qui connaissent les techniques d'évaluation de la juste valeur et possèdent une expérience à leur égard. Au 31 mars 2021, la juste valeur du paiement conditionnel a été évaluée à 217 M\$ (63 M\$ au 31 décembre 2020).

Au 31 mars 2021, le prix à terme moyen du WCS pour la durée restante du paiement conditionnel est de 57,38 \$ le baril. La volatilité implicite moyenne des options sur le WTI et des options sur les cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain utilisée pour évaluer le paiement conditionnel était respectivement de 37,4 % et de 6,7 %.

Des variations des données d'entrée utilisées dans le modèle d'évaluation du prix des options, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, auraient donné lieu à des profits ou des pertes latents qui auraient eu l'incidence suivante sur le résultat avant impôt :

	Fourchette de sensibilité	Hausse	Baisse
Prix à terme du WCS	± 5,00 \$/b	(105)	85
Volatilité des options sur le WTI	± 5 %	(16)	16
Volatilité des options sur les cours de change entre le dollar américain et le dollar canadien	± 5 %	7	(9)

#### D) Incidence sur le résultat des (profits) pertes sur les positions de gestion des risques

Trimestres clos les 31 mars	2021	2020
(Profit) perte réalisé	342	29
(Profit) perte latent	(148)	22
<b>(Profit) perte lié à la gestion des risques<sup>1)</sup></b>	<b>194</b>	<b>51</b>

Les profits et pertes réalisés et latents liés à la gestion des risques sont comptabilisés dans le secteur à présenter auquel se rapporte l'instrument dérivé.

## 26. GESTION DES RISQUES

Cenovus est exposée à des risques financiers, notamment le risque lié aux prix des marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt ainsi que le risque de crédit et le risque de liquidité.

#### A) Risque lié aux prix des marchandises, risque de taux d'intérêt et risque de change

Pour gérer son exposition à la volatilité des taux d'intérêt, la société peut parfois conclure des swaps de taux d'intérêt. Pour atténuer son exposition aux variations des cours de change, la société conclut régulièrement des contrats de change. Pour gérer la charge d'intérêts sur ses emprunts à court terme, la société conclut parfois des swaps de devises. Au 31 mars 2021, un contrat de change assorti d'un notionnel de 60 M\$ US était en cours. Au 31 mars 2021, aucun contrat de swap de taux d'intérêt, de cours du change ou de devises n'était en cours.

Pour gérer son exposition aux fluctuations des prix de marchandises entre le moment où les produits sont fabriqués ou achetés et celui où ils sont vendus au client ou utilisés par Cenovus, la société peut de temps à autre prendre des positions financières dans le cadre de ses activités continues pour la commercialisation de sa production et de ses volumes de pétrole brut et de condensats en stocks. La société a constitué des positions de gestion des risques afin d'à la fois profiter de la marge supplémentaire qu'elle s'attend à recevoir lorsque les produits seront vendus, à une date ultérieure, et d'atténuer son exposition globale aux fluctuations des prix des marchandises relativement aux stocks et aux ventes physiques. En vue d'atténuer la volatilité des prix des marchandises, la société peut aussi recourir à des positions financières pour protéger ses flux de trésorerie à court terme et futurs. Au 31 mars 2021, la juste valeur des positions financières correspondait à un actif net de 82 M\$ et ces positions se composaient surtout de instruments liés au pétrole brut, au gaz naturel, aux condensats et aux produits raffinés.

#### Juste valeur nette des positions de gestion des risques

Au 31 mars 2021	Volumes notionnels <sup>1) 2)</sup>	Durée <sup>3)</sup>	Prix moyen pondéré <sup>1) 2)</sup>	Juste valeur de l'actif (du passif)
<b>Contrats sur le pétrole brut et les condensats</b>				
Vente à prix fixe – WTI	56,7 Mb	Avril 2021 – Juin 2022	60,27 \$ US/b	101
Achat à prix fixe – WTI	20,9 Mb	Mai 2021 – Juin 2022	58,68 \$ US/b	2
Autres positions financières <sup>4)</sup>				(21)
<b>Total de la juste valeur</b>				<b>82</b>

1) Million de barils (« Mb »). Baril (« b »).

2) Volumes notionnels et prix moyens pondérés des divers contrats sur leur durée respective. Les volumes notionnels et les prix moyens pondérés peuvent fluctuer de mois en mois, car ils représentent la moyenne de divers contrats assortis de durées différentes.

3) La durée des contrats correspond à la moyenne de divers contrats assortis de durées différentes, qui vont de 1 mois à 21 mois.

4) Les autres positions financières sont des positions de gestion des risques liées aux contrats sur écarts de prix du WCS et du condensat, aux contrats fixes à Mont Belvieu, aux contrats visant l'essence de base reformulée en vue de la fluidification oxygénée, ainsi que des contrats à prix fixe sur le mazout de chauffage et le gaz naturel, outre le secteur Fabrication aux États-Unis et les activités de commercialisation de la Société.

### Sensibilité

Le tableau suivant résume la sensibilité de la juste valeur des positions de gestion des risques de Cenovus aux fluctuations des prix des marchandises, toutes les autres variables demeurant constantes. La direction croit que les fluctuations présentées dans le tableau ci-dessous constituent une mesure raisonnable de la volatilité. L'incidence des fluctuations des prix des marchandises sur les positions de gestion des risques en cours de la société aurait pu entraîner la comptabilisation de profits ou de pertes latents ayant une incidence sur le résultat avant impôt comme suit :

31 mars 2021	Fourchette de sensibilité	Hausse	Baisse
Pétrole brut –			
prix de la marchandise	± 5,00 \$ US/b sur les couvertures basées sur le WTI et le condensat	(209)	209
WCS et condensats –			
prix différentiel	± 2,50 \$ US/b sur les couvertures différentielles basées sur la production liées au WCS et aux condensats	40	(40)
Produits raffinés –			
prix de la marchandise	± 5,00 \$ US/b sur les couvertures basées sur le mazout de chauffage et l'essence	(2)	2

### B) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que la contrepartie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations financières ou contractuelles conformément aux modalités convenues et amène de ce fait la société à subir une perte financière. Cenovus a mis en place une politique de crédit approuvée par le comité d'audit et le conseil d'administration conçue pour veiller à ce que son exposition aux risques de crédit se situe dans un niveau de risque acceptable. La politique de crédit énonce les rôles et responsabilités à l'égard du risque de crédit, établit un cadre d'évaluation, de surveillance et d'atténuation de l'exposition aux risques de crédit et dresse les paramètres entourant les limites de concentration du crédit.

Cenovus évalue le risque de crédit des nouvelles contreparties et assure la surveillance régulière des risques liés à l'ensemble des contreparties. Une part importante des comptes débiteurs de Cenovus provient de clients du secteur du pétrole et du gaz naturel et est exposée aux risques de crédit normaux du secteur. L'exposition de Cenovus à ses contreparties est à l'intérieur de la fourchette établie dans sa politique de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit lié aux comptes débiteurs et produits à recevoir, à l'investissement net dans des contrats de location-financement, aux actifs liés à la gestion des risques et aux créances à long terme correspond à la valeur comptable totale de ces éléments.

Au 31 mars 2021, environ 89 % des montants à payer, des coentreprises et des entreprises communes, des créances clients et de l'investissement net dans les contrats de location-financement de la société étaient de bonne qualité et la quasi-totalité des comptes débiteurs de la société étaient impayés depuis moins de 60 jours. Les pertes de crédit attendues moyennes sur les montants à payer, les coentreprises et les entreprises communes, les créances clients et l'investissement net dans les contrats de location-financement de la société s'établissaient à 1,9 % au 31 mars 2021 (0,5 % au 31 décembre 2020).

### C) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que Cenovus éprouve des difficultés à respecter la totalité de ses obligations financières à mesure qu'elles deviennent exigibles. Il désigne également le risque qu'elle ne soit pas en mesure de liquider ses actifs rapidement et à un prix raisonnable. Cenovus gère son risque de liquidité en surveillant étroitement la trésorerie et la dette et en conservant un accès approprié au crédit, ce dernier facteur pouvant varier en fonction des notations de crédit de la société. Comme il est indiqué à la note 16, Cenovus vise à long terme un ratio dette nette/BAIIA ajusté inférieur à 2,0 x afin de gérer son endettement global.

Dans le cadre de la gestion des risques de liquidité, Cenovus a accès à un large éventail de sources de financement, que ce soit au moyen de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de montants non prélevés aux termes de ses facilités de crédit et de ses facilités remboursables à vue non engagées. Au 31 mars 2021, Cenovus disposait des sources de financement qui suivent :

- montant de 873 M\$ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie;
- montant de 8,1 G\$ sur ses facilités de crédit engagées;
- montant de 1,8 G\$ sur ses facilités remboursables à vue non engagées, dont une tranche de 912 M\$ peut être prélevée à des fins générales, la totalité du montant pouvant servir à l'émission de lettres de crédit;
- montant de 50 M\$ US et montant de 5 M\$ représentant la quote-part de la société dans les facilités remboursables à vue non engagées de WRB et de Sunrise, respectivement.

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)  
Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire  
Période close le 31 mars 2021

Les sorties de trésorerie non actualisées liées aux passifs financiers s'établissent comme suit :

31 mars 2021	Moins de 1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Par la suite	Total
Comptes créditeurs et charges à payer	4 502	-	-	-	4 502
Emprunts à court terme <sup>1)</sup>	267	-	-	-	267
Dettes à long terme <sup>1)</sup>	617	3 390	3 938	12 584	20 529
Paie ment conditionnel	198	22	-	-	220
Obligations locatives <sup>1)</sup>	453	791	665	3 364	5 273

31 décembre 2020	Moins de 1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Par la suite	Total
Comptes créditeurs et charges à payer	2 018	-	-	-	2 018
Emprunts à court terme <sup>1)</sup>	121	-	-	-	121
Dettes à long terme <sup>1)</sup>	385	1 965	1 966	8 627	12 943
Paie ment conditionnel	36	28	-	-	64
Obligations locatives <sup>1)</sup>	254	445	365	1 412	2 476

1) Capital et intérêts confondus, y compris la partie courante, s'il y a lieu.

## 27. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

### A) Fonds de roulement hors trésorerie

Les variations du fonds de roulement hors trésorerie s'établissent comme suit :

Trimestres clos les 31 mars	2021	2020
Comptes débiteurs et produits à recevoir	(653)	746
Impôt sur le résultat à recouvrer	9	(2)
Stocks	(608)	368
Comptes créditeurs et charges à payer	403	(805)
Impôt sur le résultat à payer	(42)	(4)
<b>Total du fonds de roulement hors trésorerie</b>	<b>(891)</b>	<b>303</b>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(902)	310
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	11	(7)
<b>Total du fonds de roulement hors trésorerie</b>	<b>(891)</b>	<b>303</b>

## B) Rapprochement des passifs

Le tableau suivant présente un rapprochement des passifs et des flux de trésorerie liés aux activités de financement.

	Dividendes à payer	Emprunts à court terme	Dettes à long terme	Obligations locatives
31 décembre 2019	-	-	6 699	1 916
Variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à court terme, montant net	-	592	-	-
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à long terme, montant net	-	-	(112)	-
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables, montant net	-	-	(173)	-
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(77)	-	-	-
Remboursement du capital des contrats de location	-	-	-	(48)
Variations sans effet sur la trésorerie :				
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	77	-	-	-
(Profit) perte de change	-	10	598	53
Profit au rachat de titres d'emprunt et à l'amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt	-	-	(23)	-
Entrées de contrats de location	-	-	-	20
Réévaluation d'obligations locatives	-	-	-	(12)
Autres	-	-	(10)	-
31 mars 2020	-	602	6 979	1 929
31 décembre 2020	-	121	7 441	1 757
Acquisition (note 4)	-	40	6 602	1 441
Variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(35)	-	-	-
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(9)	-	-	-
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à court terme, montant net	-	107	-	-
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables, montant net	-	-	50	-
Paiements relatifs à des contrats de location-financement	-	-	-	(75)
Variations sans effet sur la trésorerie:				
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	35	-	-	-
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	9	-	-	-
Entrées de contrats de location	-	-	-	54
Modifications aux contrats de location	-	-	-	7
Réévaluation d'obligations locatives	-	-	-	(2)
(Profit) perte de change, montant net	-	(2)	(130)	(10)
Charges financières	-	-	(16)	-
31 mars 2021	-	266	13 947	3 172

## 28. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

### A) Engagements

Cenovus a conclu divers engagements dans le cours normal des activités ayant trait principalement aux frais liés à la demande dans le cadre d'ententes de transport garanti. En outre, la société a des engagements liés à son programme de gestion des risques et à son obligation de capitaliser les régimes de retraite à prestations définies et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Les paiements futurs de la société au titre de ses engagements s'établissent comme suit :

31 mars 2021	Reste de l'exercice	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Par la suite	Total
Transport et entreposage <sup>1)</sup>	1 130	1 461	1 728	1 635	1 274	13 340	<b>20 568</b>
Obligations d'achat inconditionnelles	1 571	1 141	1 122	1 039	661	3 965	<b>9 499</b>
Immobilier <sup>2)</sup>	37	45	47	52	57	719	<b>957</b>
Obligation de financement liée à une entreprise liée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence <sup>3)</sup>	39	68	79	79	79	268	<b>612</b>
Autres engagements à long terme	214	188	162	145	117	695	<b>1 521</b>
<b>Total des paiements<sup>4)</sup></b>	<b>2 991</b>	<b>2 903</b>	<b>3 138</b>	<b>2 950</b>	<b>2 188</b>	<b>18 987</b>	<b>33 157</b>

1) Comprend des engagements liés au transport au montant de 8,2 G\$ (14,0 G\$ au 31 décembre 2020) qui sont assujettis à l'approbation des organismes de réglementation ou ont été approuvés mais ne sont pas encore en vigueur. Ces contrats sont d'une durée pouvant aller jusqu'à 20 ans après la date de leur entrée en vigueur.

2) A trait aux composantes non locatives des obligations locatives, notamment les coûts d'exploitation et les places de stationnement non réservées de l'espace de bureau. Ne rend pas compte d'un paiement engagé pour lequel une provision a été constituée.

3) A trait aux obligations de financement liées à HCML.

4) Les contrats exécutés pour le compte de WRB, de Sunrise et de Toledo tiennent compte de la participation de 50 % de Cenovus.

L'arrangement a donné lieu à la prise en charge des contrats non résiliables et d'autres engagements contractuels de Husky. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le total des engagements pris en charge par Cenovus s'établissait à 17,6 G\$, dont une tranche de 7,4 G\$ avait trait à divers engagements de transport et d'entreposage. Les engagements liés au transport comprennent un montant de 1,7 G\$ qui est assujetti à l'approbation des organismes de réglementation ou a été approuvé mais n'est pas encore en vigueur.

Au 31 mars 2021, aucun montant n'était prévu au titre des engagements de transport et d'entreposage relativement au pipeline Keystone XL en raison de la résiliation du contrat de services de transport de la Société relativement au projet (7,0 G\$ au 31 décembre 2020).

Au 31 mars 2021, la société avait des engagements conclus avec HMLP qui prévoient un montant de 2,6 G\$ lié au transport et stockage.

Au 31 mars 2021, des lettres de crédit en cours totalisant 565 M\$ étaient émises à titre de garantie des conditions relatives aux modalités financières et à l'exécution de certains contrats (441 M\$ au 31 décembre 2020).

### B) Éventualités

#### Actions en justice

Cenovus est partie à un nombre restreint d'actions en justice dans le cours normal de ses activités. Cenovus est d'avis que toute obligation pouvant découler de ces actions, dans la mesure où elle n'est pas prévue, ne devrait pas avoir d'incidence importante sur ses états financiers consolidés.

#### Paiement conditionnel

Dans le cadre de l'acquisition en 2017, Cenovus a convenu de verser des paiements trimestriels à ConocoPhillips durant cinq ans après le 17 mai 2017 pour les trimestres durant lesquels le prix moyen du pétrole brut du WCS dépasse 52,00 \$ le baril durant le trimestre en question. Au 31 mars 2021, la juste valeur estimative du paiement conditionnel s'établissait à 217 M\$ (voir la note 18).

## 29. INFORMATION SECTORIELLE ET OPÉRATIONNELLE DES EXERCICES PRÉCÉDENTS

L'information sectorielle pour les exercices clos le 31 décembre 2020, le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018 est présentée à nouveau ci-après afin de rendre compte de la présentation adoptée le 1<sup>er</sup> janvier 2021 comme il est précisé à la note 1.

### A) Information sectorielle et opérationnelle pour 2020

Exercice clos le 31 décembre 2020	Amont			Aval		
	Sables bitumineux	Hydrocarbures classiques	Production extracôtière	Fabrication au Canada	Fabrication aux États-Unis	Vente
<b>Produits des activités ordinaires</b>						
Chiffre d'affaires brut	8 481	904	-	82	4 733	-
Moins les redevances <sup>1)</sup>	331	40	-	-	-	-
	8 150	864	-	82	4 733	-
<b>Charges</b>						
Marchandises achetées <sup>1)</sup>	939	268	-	-	4 429	-
Frais de transport et de fluidification <sup>1)</sup>	4 683	81	-	-	-	-
Charges d'exploitation <sup>1)</sup>	1 156	320	-	37	748	-
(Profit) perte réalisé lié à la gestion des risques	268	-	-	-	(21)	-
<b>Marge d'exploitation</b>	1 104	195	-	45	(423)	-
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques <sup>2)</sup>	57	-	-	-	(1)	-
Amortissement et épuisement	1 687	880	-	8	728	-
Coûts de prospection	9	82	-	-	-	-
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>(649)</b>	<b>(767)</b>	<b>-</b>	<b>37</b>	<b>(1 150)</b>	<b>-</b>

Exercice clos le 31 décembre 2020	Activités non sectorielles et éliminations	Résultat consolidé
<b>Produits des activités ordinaires</b>		
Chiffre d'affaires brut	(609)	13 591
Moins les redevances <sup>1)</sup>	-	371
	(609)	13 220
<b>Charges</b>		
Marchandises achetées <sup>1)</sup>	(278)	5 358
Frais de transport et de fluidification <sup>1)</sup>	(36)	4 728
Charges d'exploitation <sup>1)</sup>	(306)	1 955
(Profit) perte réalisé lié à la gestion des risques	5	252
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques <sup>2)</sup>	-	56
Amortissement et épuisement	161	3 464
Coûts de prospection	-	91
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>(155)</b>	<b>(2 684)</b>
Frais généraux et frais d'administration	292	292
Charges financières	536	536
Produit d'intérêts	(9)	(9)
Coûts d'intégration	29	29
(Profit) perte de change, montant net	(181)	(181)
Réévaluation du paiement conditionnel	(80)	(80)
(Profit) perte à la sortie d'actifs	(81)	(81)
Autres (produits) charges, montant net	40	40
	546	546
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>		<b>(3 230)</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat		<b>(851)</b>
<b>Résultat net</b>		<b>(2 379)</b>

1) Les réductions de valeur et les reprises de perte de valeur des stocks antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ont été reclassées dans les postes « Redevances », « Marchandises achetées », « Frais de transport et de fluidification » ou « Charges d'exploitation » pour être conformes au traitement des réductions de valeur et des reprises de perte de valeur des stocks adopté pour la période à l'étude.

2) Les profits et pertes latents liés à la gestion des risques sont comptabilisés dans le secteur à présenter auquel se rapporte l'instrument dérivé. Les chiffres des périodes comparatives ont été reclassés car ces montants étaient imputés au secteur Activités non sectorielles et éliminations avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**B) Information sectorielle et opérationnelle pour 2019**

Exercice clos le 31 décembre 2019	Amont			Aval		
	Sables bitumineux	Hydrocarbures classiques	Production extracôtière	Fabrication au Canada	Fabrication aux États-Unis	Vente
<b>Produits des activités ordinaires</b>						
Chiffre d'affaires brut	12 739	935	-	77	8 291	-
Moins les redevances	1 143	30	-	-	-	-
	11 596	905	-	77	8 291	-
<b>Charges</b>						
Marchandises achetées <sup>1)</sup>	1 869	240	-	-	6 735	-
Frais de transport et de fluidification	5 152	82	-	-	-	-
Charges d'exploitation	1 067	339	-	41	877	-
(Profit) perte réalisé lié à la gestion des risques	23	-	-	-	(16)	-
<b>Marge d'exploitation</b>	3 485	244	-	36	695	-
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques <sup>2)</sup>	92	-	-	-	1	-
Amortissement et épuisement	1 543	319	-	7	273	-
Coûts de prospection	18	64	-	-	-	-
<b>Résultat sectoriel</b>	1 832	(139)	-	29	421	-

Exercice clos le 31 décembre 2019	Activités non sectorielles et éliminations	Résultat consolidé
<b>Produits des activités ordinaires</b>		
Chiffre d'affaires brut	(689)	21 353
Moins les redevances	-	1 173
	(689)	20 180
<b>Charges</b>		
Marchandises achetées <sup>1)</sup>	(417)	8 427
Frais de transport et de fluidification	(50)	5 184
Charges d'exploitation	(236)	2 088
(Profit) perte réalisé lié à la gestion des risques	-	7
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques <sup>2)</sup>	56	149
Amortissement et épuisement	107	2 249
Coûts de prospection	-	82
<b>Résultat sectoriel</b>	(149)	1 994
Frais généraux et frais d'administration	331	331
Charges financières	511	511
Produit d'intérêts	(12)	(12)
(Profit) perte de change, montant net	(404)	(404)
Réévaluation du paiement conditionnel	164	164
(Profit) perte à la sortie d'actifs	(2)	(2)
Autres (produits) charges, montant net	9	9
	597	597
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>		1 397
Charge (produit) d'impôt sur le résultat		(797)
<b>Résultat net</b>		2 194

1) Les réductions de valeur des stocks ont été reclassées dans les postes « Marchandises achetées » pour être conformes au traitement de la réduction de valeur des stocks adopté pour la période à l'étude.

2) Les profits et pertes latents liés à la gestion des risques sont comptabilisés dans le secteur à présenter auquel se rapporte l'instrument dérivé. Les chiffres des périodes comparatives ont été reclassés car ces montants étaient imputés au secteur Activités non sectorielles et éliminations avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**C) Information sectorielle et opérationnelle pour 2018**

Exercice clos le 31 décembre 2018	Amont			Aval		
	Sables bitumineux	Hydrocarbures classiques	Production extracôtière	Fabrication au Canada	Fabrication aux États-Unis	Vente
<b>Produits des activités ordinaires</b>						
Chiffre d'affaires brut	11 975	1 071	-	36	9 031	-
Moins les redevances	473	73	-	-	-	-
	11 502	998	-	36	9 031	-
<b>Charges</b>						
Marchandises achetées <sup>1)</sup>	1 933	168	-	-	7 160	-
Frais de transport et de fluidification	5 879	90	-	-	-	-
Charges d'exploitation	1 056	404	-	37	870	-
(Profit) perte réalisé lié à la gestion des risques	1 551	26	-	-	(1)	-
<b>Marge d'exploitation</b>	1 083	310	-	(1)	1 002	-
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques <sup>2)</sup>	(169)	-	-	-	(5)	-
Amortissement et épuisement	1 439	412	-	7	215	-
Coûts de prospection	6	2 117	-	-	-	-
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>(193)</b>	<b>(2 219)</b>	<b>-</b>	<b>(8)</b>	<b>792</b>	<b>-</b>

Exercice clos le 31 décembre 2018	Activités non sectorielles et éliminations	Résultat consolidé
<b>Produits des activités ordinaires</b>		
Chiffre d'affaires brut	(724)	21 389
Moins les redevances	-	546
	(724)	20 843
<b>Charges</b>		
Marchandises achetées <sup>1)</sup>	(517)	8 744
Frais de transport et de fluidification	(27)	5 942
Charges d'exploitation	(183)	2 184
(Profit) perte réalisé lié à la gestion des risques	(22)	1 554
(Profit) perte latent lié à la gestion des risques <sup>2)</sup>	(1 075)	(1 249)
Amortissement et épuisement	58	2 131
Coûts de prospection	-	2 123
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>1 042</b>	<b>(586)</b>
Frais généraux et frais d'administration	1 020	1 020
Charges financières	627	627
Produit d'intérêts	(19)	(19)
(Profit) perte de change, montant net	854	854
Réévaluation du paiement conditionnel	50	50
(Profit) perte à la sortie d'actifs	795	795
Autres (produits) charges, montant net	13	13
	3 340	3 340
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>		<b>(3 926)</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat		<b>(1 010)</b>
<b>Résultat net</b>		<b>(2 916)</b>

- 1) Les réductions de valeur des stocks ont été reclassées dans les postes « Marchandises achetées » pour être conformes au traitement de la réduction de valeur des stocks adopté pour la période à l'étude.
- 2) Les profits et pertes latents liés à la gestion des risques sont comptabilisés dans le secteur à présenter auquel se rapporte l'instrument dérivé. Les chiffres des périodes comparatives ont été reclassés car ces montants étaient imputés au secteur Activités non sectorielles et éliminations avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021.